La Vie économique

Plateforme de politique économique

96e année | **Décembre 2023** | **Frs. 12.–**

Dossier

Qu’est-ce qui unit la Suisse?

ENTRETIEN

Gilles Marchand, directeur général de la SSR, nous présente sa mission

ÉCLAIRAGE

Pourquoi le pouvoir d’achat est-il devenu un enjeu politique?

PRIX NOBEL

La place des femmes sur le marché du travail

DROITS DE DOUANE INDUSTRIELS

Suisse: fin des droits de douane en 2024

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l’économie, de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d’Etat à l’économie SECO

Qu'est-ce qui unit la Suisse?

Gaëtan Bally, Keystone

Un pour tous, tous pour un

À votre avis, qu'est-ce qui unit notre État fédéral depuis 175 ans? Notre devise officieuse «Un pour tous, tous pour un»? Le fédéralisme, l'économie voire le service public? Autre chose? Ce nouveau numéro se consacre à cette question.

Toute histoire nationale raconte le passé de manière sélective et occulte certains faits, nous répond André Holenstein, historien de l'Université de Berne. Il considère que l'histoire suisse, et donc notre cohésion, sont marquées par des liens très forts avec l'étranger, voire par une relation de dépendance à l'égard de celui-ci. Il affirme que la Suisse «est un produit de la volonté de l'étranger».

Les failles qui traversent la société suisse sont au cœur de la réponse d'Anja Heidelberger et de Sean Müller, politologues aux universités de Berne et de Lausanne. Bien que cela semble à première vue paradoxal, ceux-ci expliquent que ces clivages maintiennent la cohésion du pays.

Alois Stutzer et Benjamin Jansen, de l'Université de Bâle, affirment quant à eux que la coopération et la confiance sont la base de notre cohabitation pacifique et productive. Ils démontrent en outre que le niveau de confiance envers autrui est plus élevé en Suisse que dans les pays voisins.

Selon l'expert en sondages Michael Hermann, la confiance dans le système économique libéral recule. La population suisse souhaite une plus grande intervention de l'État, une situation dont les milieux économiques sont en partie responsables, à la suite notamment de la débâcle de Swissair, du sauvetage d'UBS et de la disparition de Credit Suisse.

Dans notre entretien, nous posons la question de manière très concrète à Gilles Marchand, directeur général de la SSR: «Qu'est-ce qui unit le plus la Suisse: le tunnel du Gothard ou Roger Federer?».

Comme vous pouvez le constater, nous avons obtenu un florilège de réponses. Et vous, chère lectrice et cher lecteur, qu'en pensez-vous: qu'est-ce qui unit la Suisse? N'hésitez pas à nous écrire, nous nous réjouissons de vos réponses.

Guido Barsuglia et Nicole Tesar
Rédaction en chef

SOMMAIRE

30

Dossier

Qu’est-ce qui unit la Suisse?

6 La Suisse, produit de la volonté de l’étranger
André Holenstein, Université de Berne

10 Promouvoir l’image de la Suisse à l’étranger
Alexandre Edelmann, DFAE

14 L’émulation grâce au fédéralisme
Nils Soguel, Université de Lausanne

18 La confiance dans la liberté économique s’érode
Michael Hermann, Sotomo

22 Ces clivages qui assurent la cohésion nationale
Anja Heidelberger, Université de Berne,
Sean Müller, Université de Lausanne

26 Comment les principes institutionnels encouragent la cohésion sociale
Alois Stutzer, Benjamin Jansen, Université de Bâle

30 La démocratie de concordance dans la spirale de la polarisation
Adrian Vatter, Rahel Freiburghaus, Université de Berne

34 Le fédéralisme unit la Suisse
Prise de position de Markus Dieth, CdC

35 Nous relions les Suisses
Prise de position de Christian Plüss, CarPostal

36 «Je n’ai moi-même aucune affiliation politique»
Entretien avec Gilles Marchand, SSR

36

Rubriques

Pouvoir d'achat, Prix Nobel et droits de douane industriels

ÉCLAIRAGE

43 **Pourquoi le pouvoir d'achat est-il devenu un enjeu politique?**
Daniel Kaufmann, Université de Neuchâtel

INFOGRAPHIE

44 **Qui transporte les colis et les lettres à Noël?**

PRIX NOBEL

46 **La place des femmes sur le marché du travail**
Gudrun Sander, Theresa Goop, Université de Saint-Gall

DROITS DE DOUANE INDUSTRIELS

50 **Comment la Suisse tire profit de la fin des droits de douane industriels**
Thomas A. Zimmermann, Seco

ÉPARGNE

54 **La Suisse, nation économe**
Selina Lehner, Roland Hofmann, ZHAW

IMMOBILIER

58 **Les prix des logements en propriété ont-ils atteint un pic?**
Donato Scognamiglio, CIFI

TRANSPARENCE

61 **Registre de transparence: beaucoup sont concernés, mais les coûts restent faibles**
Tabea Kaderli, Bass

AIDES D'ÉTAT

64 **La Suisse devrait-elle surveiller les aides d'État qu'elle accorde?**
Roger Gschwend, Philippe Sulger, Seco

68 **Articles les plus lus**

69 **Prochainement/Impressum**

La Suisse, produit de la volonté de l'étranger

Si l'influence des puissances étrangères a été déterminante dans l'histoire helvétique, ce n'est pas seulement parce que des perspectives de travail et de carrière ont attiré autrefois travailleurs, commerçants et érudits suisses à l'étranger.

André Holenstein, Université de Berne

Une longue lutte pour la liberté, l'indépendance et la souveraineté: c'est ainsi qu'on aime souvent, en Suisse, raconter l'origine de notre pays. Bravoure guerrière, sage retenue, choix de la neutralité, volonté de fonder une nation ou encore capacité de forger des compromis seraient à l'origine de la Suisse. Si les récits de ce style visent à rendre les citoyennes et les citoyens fiers du passé de leur pays, il n'en reste pas moins que toute histoire nationale passe sous silence des faits qui heurtent l'image que l'on se fait de l'identité nationale. Or, on peut faire un tout autre récit de l'histoire de la Suisse: celui des liens avec l'extérieur et d'une dépendance réciproque – ou même totale – entre notre pays et l'étranger.

Des échanges indispensables

La Suisse, qui n'a d'autres matières premières que son bois, ses pierres, son eau et ses bras, n'a jamais pu assurer en autarcie sa survie économique. Son agriculture n'a pratiquement jamais été capable de produire suffisamment de céréales pour nourrir sa population, d'autant plus que les paysans des Préalpes sont passés à l'élevage et à la fabrication de fromage dès la fin du Moyen Âge. Sans compter que de nombreuses régions, notamment en Suisse orientale, se sont reconverties aux XVIIe et XVIIIe siècles à l'industrie textile domestique, devenant à leur tour dépendantes de l'importation de céréales puisqu'elles avaient abandonné l'agriculture.

Ces transformations de l'agriculture et de l'artisanat à l'aube du capitalisme sont encore venues accentuer la dépendance de la Suisse envers l'étranger, car l'élevage et la fabrication de fromage avaient besoin d'immenses quantités de sel qu'il fallait en grande partie importer; quant aux tisserands à domicile, ils confectionnaient des tissus à base de soie et de coton provenant eux aussi de l'étranger. Enfin, les pierres et les métaux précieux utilisés par les horlogers et les bijoutiers genevois étaient acheminés d'Inde et d'Afrique du Sud.

Dès le début de l'ère moderne, l'industrie textile et l'horlogerie suisses ont été principalement tournées vers l'étranger, car le marché intérieur ne pouvait pas absorber leur production. Au XIXe siècle, l'industrialisation et la construction du réseau ferroviaire – une véritable révolution dans les transports – ont accéléré l'internationalisation de l'économie suisse: avant la Première Guerre mondiale déjà, la Suisse était devenue, au regard de la taille réduite de sa population, un important pays exportateur de denrées alimentaires (comme le fromage), d'articles textiles, de machines et de produits chimiques. Depuis la Grande Guerre, le pays compte en outre parmi les premières places financières au monde.

Sans Napoléon Bonaparte, qui a notamment ordonné le rattachement des Grisons à la Suisse au début du XIXe siècle, la Suisse aurait probablement un autre visage aujourd'hui.

Keystone

C'est aussi à travers l'exode de sa main-d'œuvre que la Suisse tisse depuis des siècles des liens avec l'étranger. Des centaines de milliers de mercenaires ont ainsi servi des puissances étrangères, notamment en France, en Espagne, en Savoie et aux Pays-Bas. Aux XVIIIe et XIXe siècles, des confiseurs grisons ont ouvert des cafés et des confiseries dans toute l'Europe. Pendant des siècles, les hommes des vallées grisonnes et tessinoises ont quitté chaque année leurs foyers durant plusieurs mois pour travailler comme maçons, voituriers, vendeurs de marrons chauds ou ramoneurs dans les villes d'Italie et d'Autriche et y gagner un revenu que leur région ne pouvait leur offrir. De ces mêmes vallées sont originaires les nombreux architectes, fresquistes, stucateurs et maçons qui, du XVIe au XIXe siècles, ont donné une allure baroque et classique aux villes et résidences d'Italie, d'Allemagne, d'Autriche, de Pologne, de Scandinavie et de Russie.

De nombreux érudits sont également partis à l'étranger, comme le médecin et botaniste bernois Albrecht Haller et les mathématiciens de la famille bâloise des Bernoulli, sans compter les nombreux précepteurs et éducatrices qui ont quitté la Suisse pour travailler comme chercheurs ou pédagogues dans des universités et académies des sciences ou pour se mettre au service de familles nobles.

Il faut attendre les années 1880 pour que le solde migratoire de la Suisse devienne positif. Les immigrés de cette époque, actifs surtout dans les secteurs de la construction, de la santé, du tourisme et de l'enseignement supérieur, sont alors venus remplacer les importants contingents de main-d'œuvre helvète qui avaient définitivement quitté la Suisse au cours du XIXe siècle.

Un produit de l'étranger

Après leur victoire contre Charles le Téméraire durant les guerres de Bourgogne (de 1474 à 1477), les Confédérés deviennent sur l'échiquier européen un acteur politique et militaire de poids que les puissances européennes courtisent pour avoir accès à leur grand réservoir de mercenaires. Sa situation de part et d'autre des cols des Alpes centrales et au milieu des rivaux français et autrichiens fait alors de la Confédération un territoire de grande importance géostratégique.

C'est dans ce contexte européen que les cantons confédérés ont défini leurs relations avec l'étranger. Ils ont ainsi signé des accords et des alliances avec les principales puissances voisines, à l'instar des «unions héréditaires» conclues en 1477 et en 1511 avec la maison de Habsbourg, en vertu desquelles cette dernière renonçait à ses anciennes possessions sur le territoire de la Confédération, ou encore le traité de paix et celui d'alliance conclus avec la France respectivement en 1516 et 1521. Ces avancées diplomatiques étaient autant de gages de sécurité pour les cantons confédérés en ces temps troublés. Au XVIe siècle, la proximité des duchés de Bourgogne et de Milan a placé la Confédération dans la sphère d'influence de l'empire hispano-autrichien et fait d'elle, par la force des choses, un facteur stratégique également pour le grand rival des Habsbourg, le roi de France.

À partir de cette époque, ces deux grandes puissances cherchent, pour diverses raisons, à nouer des liens aussi étroits que possible avec les Confédérés: si les cantons ne participent pas directement aux guerres franco-autrichiennes, ils protègent cependant les flancs des belligérants, leur donnent accès à leurs effectifs de mercenaires et accordent à leurs troupes un droit de passage sur leur territoire. Les cantons confédérés et leurs élites font aussi crédit aux nations en conflit et, lors des hostilités, la Confédération devient le théâtre d'un commerce florissant de matériel de guerre mis en place pour contourner les embargos, pour le plus grand profit des marchands et paysans suisses.

Les grandes puissances ayant tout intérêt à ce que la Confédération reste un État sans réelle influence politique, mais utile sur le plan militaire, sécuritaire et commercial, les alliances que les cantons confédérés ont conclues avec elles, du XVIe au XVIIIe siècle, ont de fait garanti leur propre existence. C'est par ailleurs à ces mêmes nations étrangères que l'on doit les réformes structurelles sans lesquelles l'ancienne Confédération ne serait jamais devenue l'État fédéral de 1848. Les cantons confédérés ne seraient en effet jamais parvenus, de leur propre initiative, à s'accorder sur une révolution politique de cette portée. L'occupation militaire de la Suisse par la France aboutit à la fondation en 1798 de la République helvétique et à la fin des rapports de vassalité en Suisse. En 1803, Napoléon définit le nouveau régime fédéraliste de la

Suisse en approuvant l'Acte de médiation qui, non seulement restitue aux anciens cantons la souveraineté qu'ils avaient perdue en 1798, mais crée aussi cinq nouveaux cantons (Argovie, Saint-Gall, Tessin, Thurgovie et Vaud). Il rattache également à la république les trois Ligues grisonnes, sous le nom de canton des Grisons.

La neutralité fait de la Suisse un État tampon

Enfin, au Congrès de Vienne en 1814 et 1815, l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie adoptent un nouveau régime pour la Suisse: ils reconnaissent son indépendance et sa neutralité. Le pays devient alors un État tampon entre la France et l'Autriche et, par là même, un élément central de la nouvelle structure sécuritaire de l'Europe. Le congrès impose à la Suisse la constitution d'une armée fédérale et l'admission des cantons du Valais, de Neuchâtel et de Genève dans la Confédération, afin qu'elle puisse faire respecter cette neutralité. Ce n'est qu'à ce moment-là que la Suisse se dote à l'ouest d'une frontière qu'elle est censée pouvoir défendre par ses propres moyens.

Aucun autre pays d'Europe ou presque n'est, depuis des siècles, aussi intimement lié au reste du continent que la Suisse: les pays étrangers ont marqué et marquent de leur empreinte son identité et son indépendance.

André Holenstein
Professeur émérite d'histoire ancienne suisse et d'histoire régionale comparée, Université de Berne

Promouvoir l'image de la Suisse à l'étranger

La perception d'un pays à l'étranger influence fortement son économie et son rôle dans le monde diplomatique. L'organisation Présence Suisse est chargée de la promotion de l'image de la Suisse à l'étranger.

Alexandre Edelmann, DFAE

Comment la Suisse est-elle perçue à l'étranger? L'image que l'on a d'un pays dépend de facteurs objectifs et d'éléments émotionnels. Lorsqu'une personne vous dit qu'elle vient de tel ou tel endroit, vous associez spontanément à ce pays un certain nombre d'images: sa cuisine, son système politique, ses lieux emblématiques, les traits de caractère principaux de la population, les entreprises connues, la météo… Les faits se mélangent avec des émotions diffuses mais néanmoins fortes, issues de ce que vous avez vu ou entendu dans des films, des articles, des reportages ou sur les médias sociaux. L'expérience, dans le cadre privé ou professionnel, lors d'un voyage ou au contact direct, joue également un rôle important.

Il en va de même lorsque l'on doit choisir une compagnie aérienne pour un prochain voyage. Outre des critères objectifs comme le temps de trajet ou le prix du billet, et même si l'on ne dispose pas de données précises sur la fiabilité d'une compagnie, la nationalité de l'entreprise influence souvent notre prise de décision. Ce phénomène, que l'on appelle «effet du pays d'origine», a donc un impact économique: le consommateur se laisse guider – ou pour le moins influencer – par des impressions plutôt que par des faits. Il apparaît donc primordial pour un pays de mettre en place une politique de promotion de son image.

C'est la tâche confiée à Présence Suisse, l'agence fédérale de promotion de l'image de la Suisse à l'étranger rattachée au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), qui met en œuvre la stratégie de communication internationale de la Suisse[1]. Celle-ci est définie tous les quatre ans par le Conseil fédéral sur la base de la loi et de l'ordonnance sur la promotion de l'image de la Suisse à l'étranger. Ses principales missions sont l'accroissement de la visibilité du pays, l'explication des intérêts et des positions politiques de la Suisse et le développement d'un réseau à l'étranger de décideurs et de prescripteurs.

Le monde évoluant sans cesse, il est essentiel d'adapter cette stratégie, en tenant compte de l'évolution de la perception du pays à l'étranger, des domaines prioritaires fixés par le Conseil fédéral et des activités et intérêts des autres pays. Présence Suisse réalise donc un monitoring à l'étranger de l'image de la Suisse, afin de définir des actions de communication en lien avec les besoins réels du pays.

Une perception globalement positive

L'analyse de l'image de la Suisse à l'étranger s'appuie sur trois éléments principaux: une enquête d'image menée auprès du grand public tous les deux ans dans une vingtaine de pays[2], l'analyse de plus de 150 médias de référence dans le monde entier et l'analyse d'études réalisées par des instituts ou des organisations internationales sur la perception des pays. L'observation des réseaux sociaux et les analyses

1 La stratégie actuelle couvre la période 2021-2024.

2 L'enquête est menée auprès des pays suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Brésil, Chine, Corée du Sud, Émirats arabes unis (EAU), États-Unis, France, Inde, Italie, Japon, Maroc, Mexique, Pologne, Royaume-Uni et Turquie.

Keystone

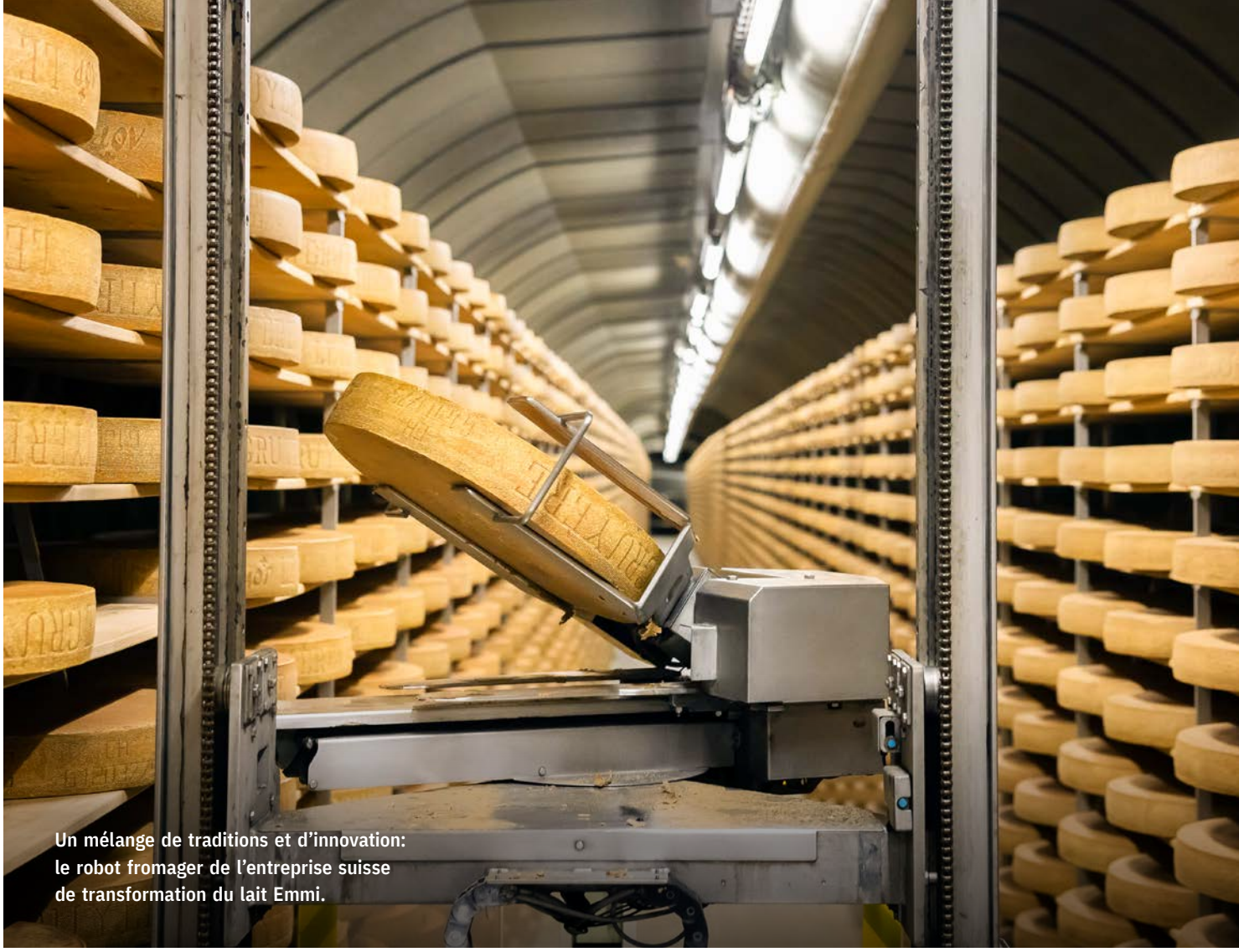

Un mélange de traditions et d'innovation: le robot fromager de l'entreprise suisse de transformation du lait Emmi.

menées localement par les ambassades sur place viennent compléter cette analyse.

Tous ces éléments permettent d'obtenir une image relativement précise de la façon dont la Suisse est perçue par les pays qui, d'un point de vue économique ou politique, sont les plus importants pour elle. L'image de notre pays diffère cependant selon que l'on considère le point de vue des médias et celui du grand public. Les médias se montrent en général plus critiques, soulignant des éléments controversés tels que la place financière ou le positionnement de la Suisse dans le contexte de la guerre en Ukraine. La Suisse jouit en revanche d'une image positive auprès du grand public, qui associe le pays à ses paysages de montagne ou à sa bonne qualité de vie (voir illustration page 12).

Cette perception mitigée du pays n'est pas propre à la Suisse. Mais, en comparaison avec d'autres pays de taille similaire ou disposant d'une économie comparable, comme les Pays-Bas ou les pays scandinaves, le pays bénéficie globalement d'une image bonne et forte, même si, depuis quelques années, les évolutions géopolitiques (comme un retour à une forme de protectionnisme) ont tendance à renforcer certains points plus critiques dans la perception à l'étranger. La «marque suisse» demeure cependant un facteur de confiance partout dans le monde, notamment dans le domaine diplomatique, où la Suisse est reconnue en tant que médiatrice grâce à ses bons offices, véritable marque de fabrique de notre pays. Dans le domaine scientifique également, la Suisse jouit d'une crédibilité internationale particulièrement élevée.

Comme dans n'importe quel pays, cette image peut parfois créer un sentiment paradoxal. Lorsque les médias se montrent critiques ou que le grand public ne semble s'intéresser qu'aux montagnes, au chocolat ou aux montres suisses, beaucoup de Suissesses et de Suisses ne se retrouvent pas complètement dans ces clichés et aimeraient que la diversité et les forces de notre pays soient mieux perçues au-delà de nos frontières. Ils oublient souvent que des clichés majoritairement positifs et des critiques

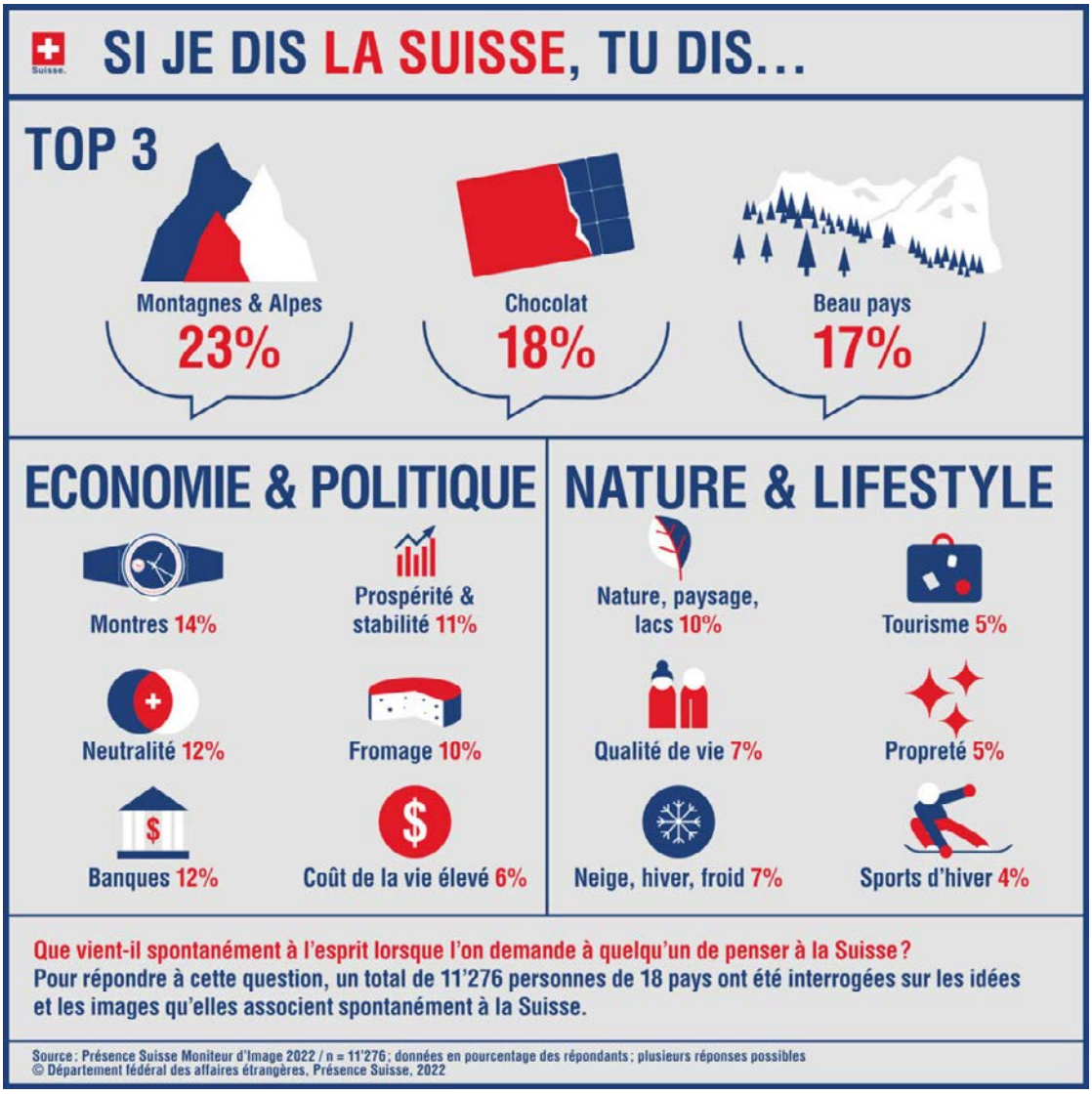

globalement supportables sont une chance pour notre pays. Finalement, peu de pays de notre taille parviennent à diffuser leur image dans le monde entier, même si celle-ci n'est forcément que partielle, notamment dans des pays plus éloignés.

Partir des clichés pour défendre les intérêts de la Suisse

La stratégie de communication internationale du Conseil fédéral s'articule actuellement autour de cinq thèmes principaux (innovation, durabilité, économie, place financière et relations avec les pays européens) qui sont régulièrement traités par les médias internationaux, de manière plus ou moins précise ou positive. Dans un contexte où la plupart des pays musclent leur communication et où la concurrence économique comme diplomatique se renforce, le positionnement de ces thèmes doit tenir compte des besoins de la Suisse, de l'intérêt potentiel pour notre pays à l'étranger et de notre perception auprès des publics cibles.

Dans ce contexte, l'innovation est un exemple particulièrement intéressant. Alors que la Suisse est l'un des pays les plus innovants du monde, comme en témoignent différents classements dont le global innovation index dans lequel elle occupe la 1re

place depuis treize années, cet aspect demeure peu connu en dehors de cercles très informés. Pourtant, mettre en valeur la force économique et scientifique de notre pays peut amener des entreprises étrangères à investir dans de jeunes pousses suisses. Car lorsqu'un investisseur dispose de quelques heures pour rencontrer des porteurs de projets durant une conférence, c'est bien souvent sa perception qui lui fera privilégier une visite sur le stand d'un pays. La campagne swisstech a donc été lancée afin de réduire l'écart entre la perception de la Suisse dans le domaine de l'innovation et la réalité. Cette campagne s'adresse aux décideurs (investisseurs, médias, universités, talents, entreprises et jeunes pousses) en participant à des événements professionnels comme des conférences sur le thème des jeunes pousses ou grâce au site Internet dédié swiss.tech. Car c'est là tout l'enjeu de la communication internationale: générer de la visibilité pour créer des opportunités, notamment économiques.

Finalement, ce sont parfois les clichés qui permettent d'aller plus loin que la première impression et de nous raconter aux autres: une soirée de dégustation de chocolat ou de fromage suisses attirera des journalistes, des investisseurs ou des ministres et leur permettra de découvrir des éléments inconnus de la Suisse. L'image idyllique de la Suisse joue alors un rôle particulier et parfois sous-estimé: notre qualité de vie explique plutôt bien le dynamisme de notre innovation. Lorsqu'un chercheur de l'École polytechnique de Zurich ou de l'entreprise Google peut nager durant sa pause de midi dans la Limmat, sa capacité d'innovation ne peut être que renforcée. L'innovation a besoin d'inspiration. Et la Suisse n'en manque pas.

Alexandre Edelmann
Chef Présence Suisse a.i., Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), Berne

L'émulation grâce au fédéralisme

La pluralité des cantons et des communes est un facteur de réussite du modèle suisse. L'émulation et la concurrence régulée entre collectivités publiques apportent, entre autres, un plus grand bien-être et des finances publiques plus saines.

Nils Soguel, Université de Lausanne

Pour qu'un marché fonctionne, diverses conditions doivent être réunies, notamment l'exigence d'atomicité, c'est-à-dire la présence d'un grand nombre d'acteurs empêchant une position dominante. Il en va de même pour garantir le fonctionnement d'un système institutionnel. Quelques chiffres permettent de montrer que les institutions politiques suisses satisfont relativement bien à cette condition. Mais les vertus d'efficience et d'efficacité prêtées au mécanisme de marché se retrouvent-elles dans les politiques qui, quant à elles, sont publiques? Le présent article se penche sur cette question.

Un tissu gouvernemental fragmenté

Dans une perspective verticale et si l'on considère la quote-part de l'État, on constate que, pour la période allant de 1990 à 2025, aucun échelon institutionnel (fédéral, cantonal ou communal) ne domine les autres (voir illustration 1 page 16). Actuellement, le volume des dépenses de l'ensemble des administrations publiques suisses, y compris les assurances sociales publiques, équivaut globalement à 32 % du PIB. Il avait atteint en 2020 un pic provoqué par la pandémie de Covid-19 (à titre de comparaison, la moyenne des pays de l'OCDE s'établit à 42 % en 2023). L'échelon des 26 cantons y contribue à hauteur de 13 points de pourcentage, la Confédération pour 11 points, le niveau communal pour 7[1]. Chacun des échelons institutionnels concourt donc de manière similaire à la quote-part de l'État dans l'économie.

Dans une perspective horizontale, avec 26 cantons, le tissu gouvernemental suisse est relativement fragmenté. Le morcellement est moindre dans la plupart des quelques trente autres États considérés comme fédéraux à travers le monde: six États en Australie, six communautés et régions en Belgique, neuf *Bundesländer* en Autriche, treize provinces et territoires au Canada, seize *Länder* en Allemagne. Au sein de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), seuls le Mexique et les États-Unis présentent une fragmentation plus importante avec 31, respectivement 50 États. Il faut encore ajouter à la fragmentation du tissu cantonal celle du tissu communal. En effet, avec encore un peu plus de 2 000 communes en 2023, la Suisse reste parmi les pays européens comptant un nombre élevé de communes malgré les récentes fusions.

À l'aune du nombre d'habitants, Zurich domine évidemment les autres cantons[2]. Il les domine encore plus si l'on se fie à l'indicateur de la quote-part de l'État. Si l'on considère conjointement l'échelon cantonal et communal[3], le volume des dépenses des collectivités publiques zurichoises représente 3,6 % du PIB national, soit une quote-part presque deux fois plus élevée que celle des collectivités bernoises et 125 fois plus importante que celle des collectivités appenzelloises (voir illustration 2 page 16).

Associée aux principes de subsidiarité et à la souveraineté dont dispose chaque canton en matière de fiscalité, une telle fragmentation favorise la concurrence et l'émulation et réduit les risques de blocage institutionnel. Un canton – ou une commune – ne

1 Sans correction pour tenir compte des transferts financiers entre échelons.

2 À la fin de l'année 2022, l'effectif de la population résidente du canton de Zurich s'élevait à 1,6 million d'habitants. Il était ainsi 1,5 fois plus important que celui du canton de Berne – deuxième canton le plus peuplé – et 95 fois plus important que celui du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures – canton le moins peuplé.

3 Considérer conjointement les deux échelons permet de s'affranchir des différences intercantonales dans la répartition des tâches entre l'échelon cantonal et l'échelon communal.

Keystone

Les dépenses publiques du canton et des communes d'Appenzell Rhodes-Intérieures sont 125 fois moins importantes que celles de Zurich. Cérémonie «Landsgemeinde» d'Appenzell Rhodes-Intérieures.

peut guère s'arroger une situation de monopole sur le long terme. Par ailleurs, des coalitions horizontales se font et se défont en fonction des enjeux politiques du moment, n'assurant pas la possibilité aux grands cantons d'imposer systématiquement leurs préférences. Cela favorise l'efficience des administrations publiques et l'efficacité des politiques publiques. L'économiste Charles Tiebout[4] exposait déjà en 1956 les vertus de la concurrence entre collectivités décentralisées. Différentes études ont par la suite cherché à comparer la performance des structures fédéralistes avec celle des structures unitaires. La littérature internationale offre des résultats contrastés[5]. En revanche, les études concernant le contexte helvétique démontrent que la pluralité des collectivités infranationales et la démocratie directe apportent des avantages: un plus grand bien-être, une charge fiscale plus faible, des finances publiques plus saines ainsi qu'une performance économique plus élevée[6].

Dans un contexte de marché, la concurrence engendre la destruction créatrice décrite par Joseph Schumpeter. Il est évidemment inconcevable que la concurrence entre cantons ou entre communes débouche sur un tel phénomène, c'est-à-dire la disparition des collectivités les moins performantes. D'ailleurs, le législateur suisse a mis les collectivités publiques décentralisées à l'abri du risque de faillite. La loi fédérale de 1889 sur la poursuite pour dettes et faillite exclut les cantons et les communes de son champ d'application[7]. Et la loi fédérale de 1947 réglant la poursuite pour dettes contre les communes écarte la possibilité d'une faillite ou d'un séquestre[8].

La péréquation financière, garante d'une concurrence régulée

Un autre dispositif remarquable, plus récent celui-là puisqu'il est entré en vigueur en 2008, limite le risque de nivellement par le bas que fait planer la concurrence fiscale sur les prestations publiques. Ce risque peut surgir si les collectivités abaissent

4 Voir Tiebout (1956).

5 Voir notamment la synthèse de Martínez-Vázquez et al. (2017).

6 Voir notamment Feld et Kirchgässner (2001) ou Brülhart et Jametti (2019).

7 Voir art. 30 de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP, RS 281.1).

8 Voir art. 2 de la Loi fédérale réglant la poursuite pour dettes contre les communes et autres collectivités de droit public cantonal (LPDC, RS 282.11).

Ill. 1: Chaque échelon institutionnel concourt de manière assez similaire à la quote-part de l'État

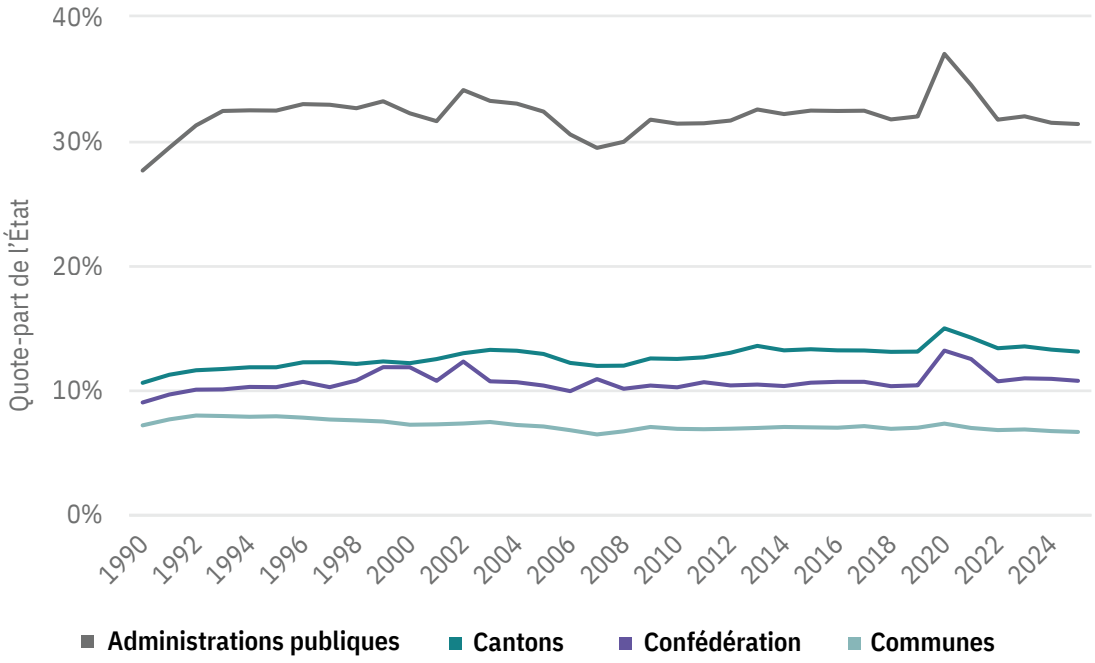

Remarques: données comptables pour les années 1990 à 2021, prévisions pour les années 2022 à 2025, modèle SFP.

Source: AFF (2023a) / La Vie économique

Ill. 2: La quote-part des collectivités varie sensiblement entre cantons (2021)

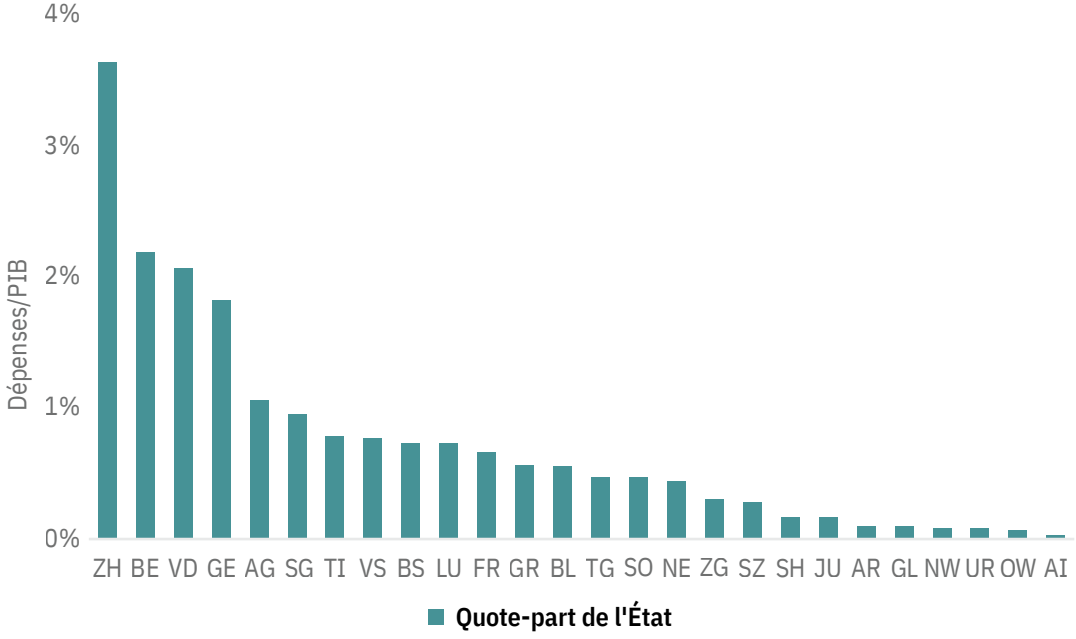

Remarque: données comptables, modèle de statistique financière. Quote-part de l'État de chaque canton découlant des dépenses du canton et des communes, en pourcentage du PIB national, 2021.

Source: AFF (2023b) / La Vie économique

leur taux d'imposition dans l'espoir d'attirer de nouveaux contribuables et si cette baisse menace leurs recettes fiscales. Grâce au mécanisme de la péréquation financière fédérale, la concurrence cède en partie le pas à la solidarité confédérale, car les cantons économiquement forts et la Confédération apportent un soutien financier aux cantons plus faibles financièrement ou dans lesquels la situation sociodémographique ou géographique et topographique est plus difficile. Ce mécanisme institutionnel discipline la concurrence entre cantons. Il a maintenant fait ses preuves, au point qu'il est systématiquement répliqué à l'intérieur des cantons pour organiser la péréquation intercommunale. Ses modalités de fonctionnement sont certes encore perfectibles. Il faudrait par exemple trouver un meilleur équilibre dans la prise en compte de la géo-topographie et de la sociodémographie[9]. Mais les grands principes qui le régissent ne sont pas contestés.

On peut ainsi voir dans la pluralité des collectivités infranationales et la concurrence régulée une des raisons du succès du modèle institutionnel suisse, n'en déplaise à celles et ceux qui reviennent invariablement avec l'idée de fusionner nos 26 cantons en grandes régions que l'on pourrait compter sur les doigts d'une main. D'autres considèrent que «le fédéralisme a atteint ses limites». Évidemment, le fonctionnement fédéraliste de nos institutions et de nos politiques publiques est perfectible, par exemple dans le domaine sanitaire ou sécuritaire. Certaines politiques gagneraient à être davantage coordonnées, au travers ici d'une meilleure coopération intercantonale ou là d'une centralisation accrue. Mais c'est une réflexion qui doit avoir lieu au cas par cas, domaine par domaine, sans que les facteurs clés de réussite du modèle suisse ne soient remis en question.

Bibliographie

Administration fédérale des finances (2023a). Statistique financière. Agrégats principaux et prévisions. (consultation en novembre 2023).

Administration fédérale des finances (2023b). Statistique financière. Données détaillées SF. Cantons et leurs communes en comparaison. (consultation en novembre 2023).

Brülhart M. et Jametti M. (2019). Does tax competition tame the Leviathan? Journal of Public Economics, 177, 104037.

Feld L. P. et Kirchgässner G. (2001). The political economy of direct legislation: direct democracy and local decision–making. Economic Policy, 16(33), 330-367.

Martínez-Vázquez J., Lago-Peñas S. et Sacchi A. (2017). The impact of fiscal decentralization: A survey. Journal of Economic Surveys, 31(4), 1095-1129.

Soguel N. (2019). Intergovernmental fiscal transfers and equalization. In A. Ladner, N. Soguel, Y. Emery, S. Weerts, & S. Nahrath (Eds), Swiss Public Administration: Making the State Work Successfully (pp. 291-305). Palgrave MacMillan.

Tiebout C. M. (1956). A pure theory of local expenditures. Journal of political economy, 64(5), 416-424.

9 Voir Soguel (2019).

Nils Soguel
Directeur, Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) et professeur de finances publiques, Université de Lausanne

La confiance dans la liberté économique s'érode

Le peuple suisse n'a jamais accepté d'initiative populaire demandant une amélioration des rentes AVS. Tout pourrait changer en 2024, car l'interventionnisme suscite de moins en moins de résistance.

Michael Hermann, Sotomo

«6 semaines de vacances pour tous», c'est ce que revendiquait l'initiative populaire lancée en 2012 par l'organisation syndicale Travail.Suisse. Une promesse qui a fait sensation à l'étranger surtout, où personne n'aurait jamais imaginé que le corps électoral d'un pays puisse s'octroyer davantage de vacances dans les urnes sans se concerter avec les employeurs. En Suisse en revanche, cette initiative n'a guère suscité le débat. Quiconque connaît les arcanes de la politique helvétique savait pertinemment qu'elle était vouée à l'échec, comme l'a confirmé le résultat du scrutin: l'initiative a été rejetée par les deux tiers des électeurs et la totalité des cantons.

Le sens libéral de la communauté vacille

Cette votation et son issue incarnent une culture de la confiance réciproque caractéristique de la Suisse. Le pays est en effet le seul à permettre à son corps électoral de participer directement à la définition de ses grandes orientations politiques et, partant, de ses choix économiques. En contrepartie, l'économie peut se réguler elle-même dans de nombreux domaines, comme les secteurs bancaire et financier. Ce contrat social implicite suppose que la confiance réciproque soit récompensée par une responsabilité partagée concernant l'ensemble des questions de société: par rapport aux entreprises des autres pays de l'OCDE, les entreprises suisses ont tendance à se soucier davantage de l'équilibre de leur structure salariale, tandis que, de son côté, le corps électoral se garde bien de donner ses suffrages aux revendications allant dans le sens de l'initiative sur les vacances.

Les choses sont toutefois en train de changer. Le sens civique libéral, si particulier à la Suisse, a perdu de sa force. L'initiative de l'Union syndicale suisse (USS) demandant une 13e rente AVS pour tous et qui sera soumise au peuple en 2024 a de réelles chances d'être acceptée, contrairement à l'initiative sur les vacances balayée en 2012. En effet, selon un sondage récent[1] effectué par l'institut Sotomo, 70% de la population plébiscite l'initiative de l'USS, parmi laquelle on trouve une majorité des partisans du PLR et de l'UDC. Le pourcentage de «oui» recueilli par les initiatives populaires de nature économique s'effrite habituellement durant la campagne de votation, mais, dans ce cas, il y a peu d'indécis.

L'acceptation de cette initiative constituerait une première, puisqu'aucune des neuf initiatives populaires soumises jusqu'ici au peuple pour améliorer les prestations de l'AVS n'a passé la rampe, le meilleur résultat ayant été obtenu en 2000 par l'initiative «pour une retraite à la carte dès 62 ans, tant pour les femmes que pour les hommes», avec 46% de «oui». Jusqu'à récemment, les initiatives populaires demandant davantage d'intervention de la part des pouvoirs publics échouaient systématiquement en votation. Un changement de cap s'est fait sentir

1 Voir le sondage de Sotomo sur l'«initiative pour une 13e rente AVS» mandaté par l'Union syndicale suisse.

Keystone

La disparition de Credit Suisse a renforcé le scepticisme à l'égard du libéralisme économique. Ulrich Körner, directeur général de l'établissement bancaire, quittant la tribune lors de l'Assemblée générale du groupe en avril 2023.

en 2020, avec l'acceptation par le peuple de l'initiative pour des multinationales responsables, à 51% des voix (mais sans la majorité des cantons). Un an plus tard, le corps électoral a approuvé à 61% l'initiative sur les soins infirmiers et, en 2022, à 57% l'initiative «Enfants sans tabac» restreignant la publicité pour les produits à base de tabac.

L'interventionnisme toujours plus populaire

Ces succès inédits témoignent d'une mutation en cours dans les rapports entre population, économie et État. Selon une analyse récente des enquêtes post-votation, les valeurs politiques ont évolué depuis la fin des années 1990 de manière certes lente, mais continue. Ainsi, le pourcentage d'électeurs favorables à davantage de concurrence dans l'économie ne cesse de se réduire, à l'inverse de celui des votants qui en appellent à davantage d'interventionnisme (voir illustration 1 page 20). La confiance en une économie capable de s'autoréguler bat de l'aile, une évolution qui va de pair avec un scepticisme grandissant à l'égard de l'Europe et de la migration.

Dans l'illustration 1, on remarque surtout la nette progression du soutien accordé à un État social fort, bien que le pourcentage d'électeurs suisses votant à gauche ne dépasse pas 30% depuis des décennies. Cette observation n'est pas forcément surprenante, car la force électorale des partis n'explique pas toujours les mouvements tectoniques qui bouleversent la morphologie politique d'un pays. Les changements de grande portée découlent en effet d'une évolution des opinions dans tous les camps politiques. Et c'est ce qui se produit dans le cas qui nous intéresse: comme le montre l'illustration 1, le regard porté sur le rôle de l'État dans l'économie a évolué chez les partisans de tous les grands partis. Le recul du soutien aux

Ill. 1: L'opinion du corps électoral est de moins en moins favorable à la concurrence, à l'Europe et à la migration (1995 à 2022)

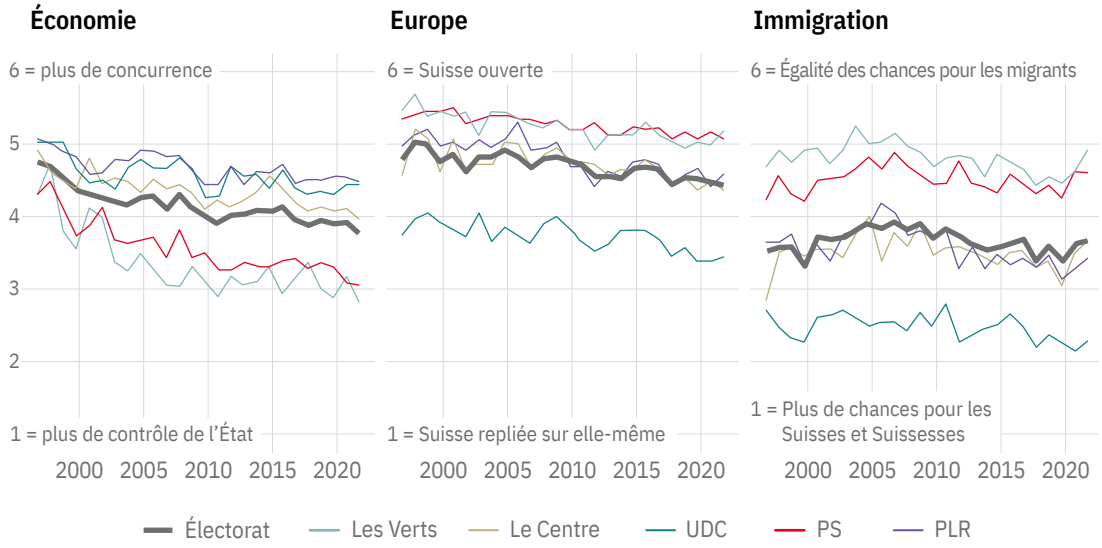

Évolution des positions de l'électorat en général ainsi que celle des partisans des différents partis dans trois domaines. Calculs réalisés par l'auteur sur la base des enquêtes post-votation Vox de 1995 à 2022.

Source: graphique de l'auteur / La Vie économique

Ill. 2: L'esprit du temps glisse vers la gauche (2011 à 2023)

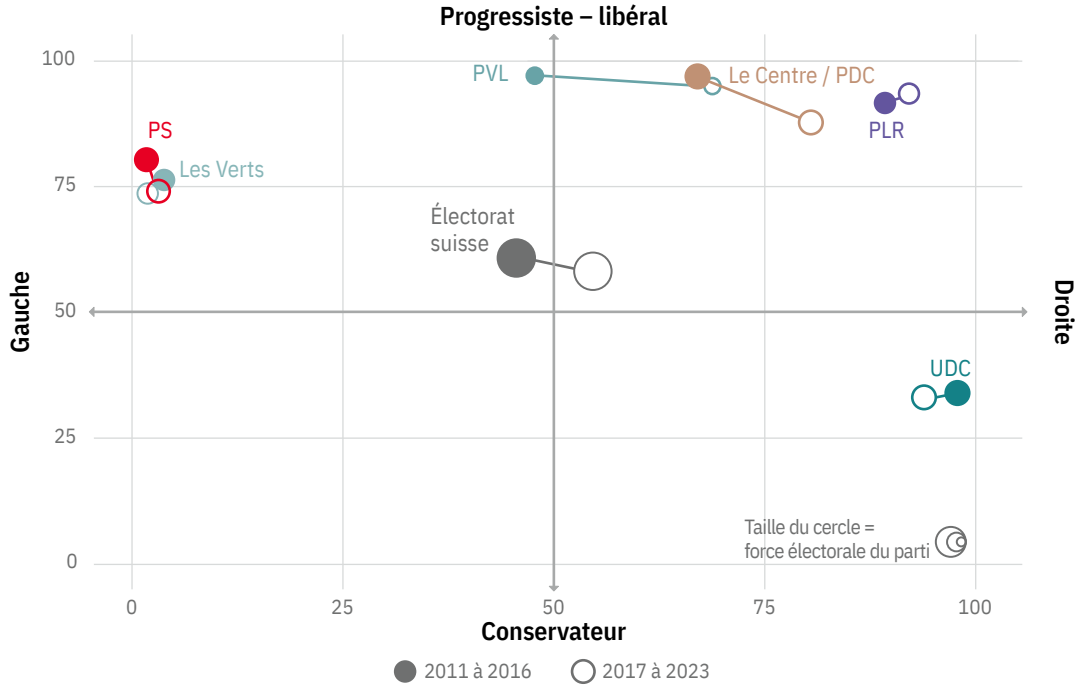

Données tirées des mots d'ordre donnés par les partis pour les votations fédérales à partir de 2011. Le glissement vers la gauche du corps électoral helvétique a été calculé sur la base du pourcentage de «oui» recueilli par les différents objets. Pour éviter une distorsion des résultats, les initiatives, qui obtiennent généralement de moins bons résultats, et les référendums ont été pris en compte à raison de moitié.

Source: graphique de l'auteur / La Vie économique

initiatives favorisant la concurrence, s'il est particulièrement marqué parmi les votants des partis de gauche, est toutefois aussi perceptible à droite de l'échiquier politique, même au sein du PLR, qui est pourtant proche des milieux économiques.

L'économie y est aussi pour quelque chose

Contrairement aux électeurs, les partis ne peuvent pas se permettre de modifier leur ligne politique au gré des événements. Leur marge de manœuvre est limitée par leur programme et les valeurs qu'on leur attribue traditionnellement, surtout dans les domaines dans lesquels ils se définissent par des positions claires. Le PS et Les Verts sont ainsi presque toujours favorables à plus d'État, tandis que le PLR et l'UDC s'opposent tout aussi souvent à l'interventionnisme. Ce sont donc les partis charnières qui font bouger les lignes. Les Vert'libéraux (PVL) et le Centre (issu de la fusion du PDC et du PBD) sont ainsi les deux seuls partis à avoir réellement changé de cap politique depuis le début des années 2010: ils ont glissé vers la gauche, suivant l'évolution de l'électorat et des mentalités (voir illustration 2).

Le déplacement des partis du centre vers la gauche a bien plus d'effet sur la prise de décisions et la formation de majorités aux Chambres fédérales que le léger renforcement de la droite observé lors des élections fédérales de 2023.

La demande accrue d'interventionnisme exprimée par le peuple suisse ne date pas d'hier: comme le montre l'illustration 1, le libéralisme économique et social vacille déjà depuis la fin des années 1990. L'ouverture sociale et économique observée en Suisse après la fin de la Guerre froide a remis en question le contrat social mentionné plus haut, fondé sur la pondération et la coresponsabilité. La mondialisation et l'interdépendance des économies ont contribué au déclin des particularités helvétiques, ternissant la vision, héritée de la fin du XIXe siècle, du *Sonderfall* (cas particulier) que serait la Suisse. La concurrence internationale et les progrès de la mondialisation ont manifestement accru le besoin de protection et de sécurité sociale.

L'économie a aussi sa part de responsabilité dans l'érosion de ce contrat social implicite. De la débâcle de Swissair à la disparition de Credit Suisse, en passant par le sauvetage d'UBS durant la crise économique de la première décennie de ce siècle: le versement de bonus exorbitants et les milliards injectés par l'État pour remettre ces entreprises à flot ne sont pas étrangers à la remise en question de l'exigence de modération et de pondération en matière de politique sociale et économique.

Michael Hermann
Directeur général de l'institut de sondages Sotomo, Zurich

Ces clivages qui assurent la cohésion nationale

La Suisse doit son unité aux nombreuses failles qui traversent sa société, que ce soit entre les zones urbaines et rurales, entre les différentes religions ou entre la volonté d'ouverture et l'attachement aux traditions. Comme ces lignes de fracture s'entrecroisent, elles ne sont pas génératrices de dissensions.

Anja Heidelberger, Université de Berne, **Sean Müller,** Université de Lausanne

De prime abord, il peut sembler paradoxal que la présence de nombreux clivages au sein d'une société contribue à assurer la cohésion de celle-ci. Il s'avère pourtant que, quand ces fractures se recoupent, elles perdent de leur effet de polarisation. En revanche, s'il n'existait qu'une seule division incompressible en deux camps, la cohésion sociale serait alors fortement menacée. On constate ainsi qu'en Belgique, où la Wallonie est plus pauvre que la Flandre, chaque conflit linguistique devient invariablement un conflit économique, et vice versa. L'illustration 1 schématise ces constats de manière générale pour deux lignes de conflit.

La situation est différente en Suisse, où les lignes de fracture se recoupent. Ainsi, dans les groupes de population à bas revenu, on parle différentes langues, tout en ayant différentes convictions religieuses. Ces recoupements peuvent être mesurés scientifiquement à l'aide du concept de transversalité (cross-cuttingness)[1]. Il s'agit ainsi de quantifier *l'absence* de corrélation entre deux dimensions, c'est-à-dire d'évaluer jusqu'à quel point celles-ci ont peu d'influence l'une sur l'autre: moins elles sont corrélées, plus la transversalité est forte. Par exemple, moins la langue pratiquée peut être associée à un niveau de richesse, plus le degré de transversalité est élevé et moins les fossés sont clairement délimités.

Dans le cas de la Suisse, ce concept est utile pour comprendre quelles sont les lignes de fracture qui s'y recoupent et celles qui vont dans le même sens, se renforçant ainsi mutuellement. Une étude réalisée au niveau des communes suisses a retenu sept lignes de conflit: les différences religieuses, économiques et linguistiques ainsi que les clivages centre-périphérie, ville-campagne, État-marché et ouverture-tradition[2]. Pour que le degré de corrélation entre ces différentes lignes de conflit soit mesuré, les données ont été recueillies au niveau des communes, et non de la population (votante), ce qui a permis d'évaluer les clivages en évitant les problèmes liés aux données issues de sondages[3].

Différentes lignes de conflits

Il convient tout d'abord de décrire les différentes lignes de conflit examinées. Ainsi, la fracture religieuse recouvre la différence entre catholiques et protestants ou entre les personnes appartenant à une religion ou une confession et celles ne se réclamant d'aucune[4]. Sur le plan économique, c'est la disparité entre les personnes plus aisées et moins aisées qui a été considérée, sur la base du revenu imposable moyen de chacun des habitants d'une

1 P. ex. Selway 2011.

2 Voir p. ex. Kriesi (2013), Linder et al. (2008).

3 Dans les cas le permettant, des variables structurelles ont été utilisées et, lorsque cela était nécessaire, des variables idéologiques (issues des résultats de votations) ont été prises en compte.

4 Le clivage religieux a été mesuré sur la base de la part des personnes catholiques et de celles sans confession par rapport au nombre total d'habitants permanents dans une commune (OFS 2000).

Ill. 1: Schéma comparant les lignes de conflit qui se superposent à celles qui se recoupent

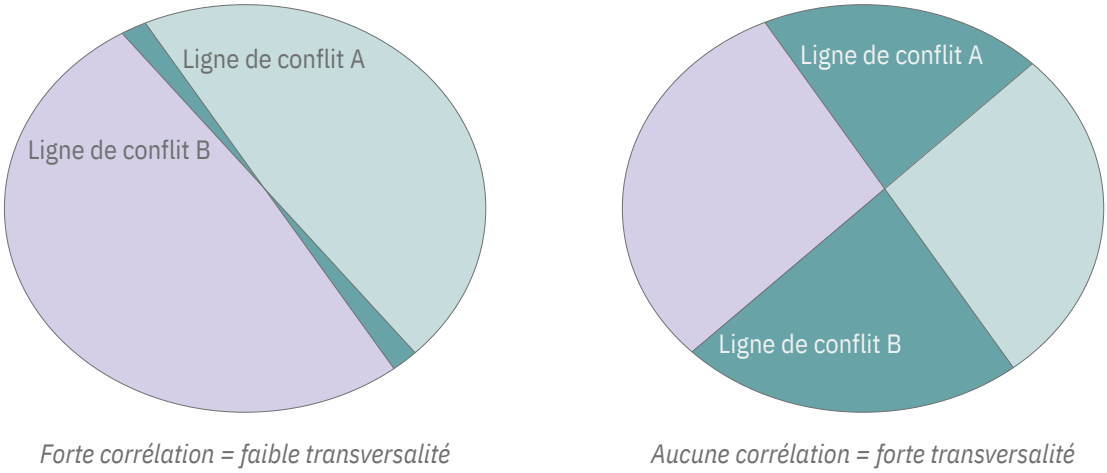

Source: illustration élaborée par les auteurs / La Vie économique

commune[5]. La fracture linguistique correspond aux différences entre les habitants des diverses régions linguistiques, celles observées par rapport à la langue majoritaire étant plus particulièrement au centre de l'attention[6]. Le clivage centre-périphérie est celui qui oppose les personnes vivant au centre (du pouvoir politique notamment) à celles qui en sont éloignées. Le temps de trajet entre la commune de domicile et Berne, la ville fédérale, a donc été mesuré en heures[7]. Le conflit ville-campagne renvoie à la disparité entre les habitants des zones urbaines et ceux des régions rurales, évaluée à partir d'un relevé de la densité de la population communale[8]. Le clivage État-marché représente les divergences entre la main-d'œuvre et le capital quant à leurs préférences. Comme il était difficile de les mesurer au moyen de données communales, l'étude s'est basée sur les résultats de votations pour identifier les disparités idéologiques entre les communes[9]. La même méthode a été appliquée pour le conflit ouverture-tradition, qui correspond à l'opposition entre les personnes plutôt favorables à une ouverture de la Suisse et celles privilégiant la préservation des traditions suisses[10].

Le tableau à la page 24 montre que, parmi les lignes de fracture sociales, certaines se superposent tandis que d'autres se recoupent. Il fait ressortir des superpositions particulièrement marquées pour le clivage actuel en matière de religion (part des personnes sans confession) et pour le conflit ouverture-tradition: dans les deux cas, on observe une corrélation avec un nombre relativement élevé d'autres lignes de fracture. En outre, il apparaît qu'il existe un faible degré de transversalité entre eux (0,54), ce qui signifie que les communes où habite un nombre relativement important de personnes sans confession sont aussi celles qui affichent une forte proportion d'habitants plutôt favorables à une ouverture politique de la Suisse.

Alors que la religion ne représente un facteur crucial que dans une minorité de dossiers politiques, le clivage ouverture-tradition joue un rôle important dans beaucoup de votations, comme le révèlent régulièrement des sondages sur ces dernières. De plus, il s'agit d'un sujet qui fait surface lors d'un nombre croissant de scrutins populaires. En parallèle, le clivage ouverture-tradition est corrélé avec la densité de population, qui sert de base à la mesure du conflit ville-campagne. Ce dernier présentant une nette dimension territoriale, il peut être facilement mis en évidence sur une carte (voir illustration 2 page 24). En outre, le clivage ouverture-tradition entretient un lien avec les zones linguistiques, ce qui lui confère une autre dimension régionale. Il apparaît ainsi que

5 Valeur logarithmique; OFS (2019).

6 Clivage linguistique mesuré sur la base de la part des personnes pratiquant l'allemand comme langue principale dans une commune par rapport à son nombre total d'habitants permanents (OFS 2014).

7 Calcul réalisé par les auteurs à l'aide du package R «OSRMR», 2023.

8 Nombre d'habitants au km^2.

9 Calcul réalisé à partir des résultats de votations populaires en prenant la moyenne du nombre de voix en faveur de la suppression partielle de l'impôt anticipé (votation de septembre 2022) ainsi que de la modification de la loi sur les droits de timbre (votation de février 2022) et du rejet de l'initiative 99% (votation de septembre 2021); OFS 2021-2022.

Mesure des divergences entre les clivages. Degré de transversalité

Variables	All.	Cath.	Sans conf.	Densité (v. log*.)	Francs (v. log.)	État-marché	Ouverture-tradition	Distance de Berne
Allemand	-	0,80	0,73	0,93	0,95	0,86	0,56	0,92
Catholique	0,80	-	0,65	0,88	0,90	0,86	0,97	0,62
Sans conf.	0,73	0,65	-	0,63	0,51	0,99	0,54	0,88
Densité (v. log.)	0,93	0,88	0,63	-	0,64	0,99	0,67	0,79
Francs (v. log.)	0,95	0,90	0,51	0,64	-	0,52	0,60	0,97
État-marché	0,86	0,86	0,99	0,99	0,52	-	0,93	0,66
Ouverture-tradition	0,56	0,97	0,54	0,67	0,60	0,93	-	0,86
Distance de Berne	0,92	0,62	0,88	0,79	0,97	0,66	0,86	-

Remarque: la transversalité est calculée comme étant égale à 1 – valeur absolue (coefficient de corrélation). Les valeurs particulièrement faibles (correspondant aux corrélations particulièrement élevées) sont mises en évidence par un fond gris. *v. log.: valeur logarithmique

Source: illustration élaborée par les auteurs / La Vie économique

Ill. 2: Communes densément peuplées et favorables à l'ouverture par opposition aux communes moins densément peuplées et plus attachées aux traditions

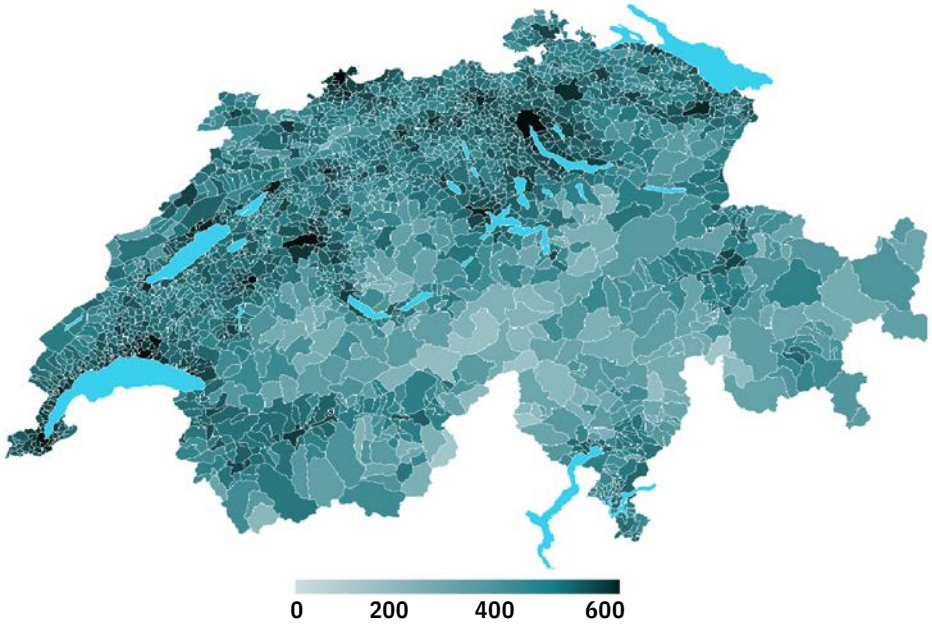

Remarque: interaction entre les clivages ville-campagne et ouverture-tradition. Plus la couleur dans laquelle figure une commune est foncée, plus la densité de sa population est élevée (valeur logarithmique) et plus ses habitants ont été nombreux à rejeter l'initiative de limitation en 2020.

Source: carte créée avec RSwissMaps (Zumbach 2019) / La Vie économique

les valeurs traditionnelles sont nettement plus prononcées dans les communes de Suisse alémanique que dans celles de Suisse romande.

Par conséquent, ce sont surtout les controverses et les votations sur des thèmes avivant ces fractures qui poseraient un problème pour la cohésion nationale, en particulier dans le cas où la victoire reviendrait toujours au même camp. Toutefois, il existe divers autres types de clivage qui sont beaucoup moins corrélés avec les lignes de fracture mentionnées précédemment, par exemple celui qui oppose État et marché (transversalité avec ouverture-tradition: 0,93)[11]. À noter néanmoins que ce clivage présente un lien d'interdépendance relativement fort avec le clivage centre-périphérie et avec le niveau de revenu à l'échelon communal, tout en incluant par ailleurs une dimension régionale: ce sont surtout les communes francophones qui votent en faveur d'une intervention accrue de l'État.

En conclusion, on peut donc confirmer la thèse largement répandue selon laquelle c'est précisément grâce à la diversité des clivages qui la traversent que la société suisse ne connaît pas de fracture saillante. Ainsi, la plus forte corrélation observée – entre la part de personnes sans confession dans une commune et le revenu moyen de ses habitants – est tout juste inférieure à 0,5. Il en ressort que, même entre les communes, voire les régions, qui affichent les différences les plus marquées dans une dimension, il existe toujours certaines convergences dans d'autres domaines. Ce sont donc les fossés qui nous divisent qui contribuent à nous unir.

Bibliographie

Kriesi H. (2013). Restructuration of partisan politics and the emergence of a new cleavage based on values, dans The structure of political competition in Western Europe, éd. Enyedi Zsolt et Kevin Deegan-Krause.

Linder W., Zürcher R. et Bolliger C. (2008). Gespaltene Schweiz – geeinte Schweiz. Baden: hier+jetzt.

Müller S. et Heidelberger A. (2022). Den Röschtigraben vermessen: Breite, Tiefe, Dauerhaftigkeit. In Direkte Demokratie in der Schweiz. Neue Erkenntnisse aus der Abstimmungsforschung, éd. Hans-Peter Schaub et Marc Bühlmann (p. 137 à 158). Seismo Verlag.

OFS 2000–2022. Divers jeux de données. Office fédéral de la statistique. Neuchâtel.

Selway J. S. (2011). The measurement of cross-cutting cleavages and other multidimensional cleavage structures. Political Analysis 19:48–65.

Staempfli A. et Strauss A. (2022). Osrmr – R-Package.

Zumbach D. (2019). RSwissMaps – R-Package.

10 Calcul réalisé sur la base du nombre de voix en faveur de l'initiative de limitation lors de la votation populaire de septembre 2020 (OFS 2020).

11 Il n'est pas rare que les données individuelles fassent apparaître une forte corrélation entre les préférences «État-marché» et «ouverture-tradition». Sur la base des données communales utilisées pour l'étude, une corrélation plus élevée ne peut toutefois être établie que pour une minorité d'objets soumis à la votation.

Anja Heidelberger
Codirectrice, Année Politique Suisse, Institut de sciences politiques, Université de Berne

Sean Müller
Professeur FNS Eccellenza, Institut d'études politiques, Université de Lausanne

Comment les principes institutionnels encouragent la cohésion sociale

Crise sanitaire, fossé ville-campagne, controverse sur le temps partiel: la Suisse est-elle au bord de la rupture? De nombreux éléments indiquent que la population suisse peut débattre de ces sujets sans se désagréger. Le présent article propose une réflexion politico-économique sur la confiance et la coopération.

Alois Stutzer, Benjamin Jansen, Université de Bâle

Bien des problèmes de société ne peuvent être résolus que si les membres qui la composent sont prêts à coopérer. Or, nombreux sont ceux qui, en Suisse, voient cette coopération et la cohésion sociale qui en découle en danger. Le vaste débat de ces dernières années sur les mesures anti-Covid, le regain d'attention sur l'antagonisme ville-campagne et la polarisation émotionnelle (ou affective) grandissante les préoccupent. Mais ce sentiment est-il juste? Si c'est le cas: où le bât blesse-t-il et quels sont les remèdes?

Comment analyse-t-on la cohésion?

Pour pouvoir considérer la disposition à coopérer comme une grandeur influençable, il faut disposer d'un modèle axé sur les conditions institutionnelles et économiques qui favorisent ou affaiblissent la cohésion. Selon des études scientifiques[1], les facteurs qui contribuent à une coopération accrue sont, par exemple, l'inclusion sociale, le capital social (autrement dit un réseau solide de relations informelles) et la mobilité sociale. En fonction de cette constellation, le sentiment d'appartenance et la confiance élevée envers autrui sont à la fois le résultat et le signe d'une société cohésive.

En comparaison internationale, le niveau de confiance envers autrui est relativement élevé en Suisse. Dans l'Enquête sociale européenne[2], le pays obtient un score moyen de 5,76 pour les années 2002 à 2020. Dans cette vaste enquête de sciences sociales, les personnes interrogées sont invitées à évaluer leur niveau de confiance envers autrui sur une échelle de 0 («On n'est jamais trop prudent») à 10 («On peut faire confiance à la plupart des gens»). Certes, le score de la Suisse est inférieur au score moyen de 6,52 des pays scandinaves, qui enregistrent les niveaux de confiance les plus élevés du monde. En revanche, il dépasse la moyenne de 4,79 des pays voisins. L'enquête révèle également que le niveau de confiance en Suisse est relativement stable et qu'il affiche même une tendance en légère hausse au cours des dernières années (voir illustration page 28).

Inclusion et mobilité sociales renforcent la cohésion

En Suisse, le niveau d'inclusion sociale est élevé également. Loin d'être réservé à quelques-uns, le privilège de pouvoir participer à la vie sociale est favorisé par un filet de sécurité sociale étendu ainsi que par un marché du travail flexible qui récompense la

1 Voir OCDE (2011).

2 Voir Enquête sociale européenne (2020).

3 Voir Algan et Cahuc (2014).

Keystone

La confiance dans les concitoyens est plus élevée en Suisse que dans les pays voisins. Un homme effectuant un saut à l'élastique.

responsabilité individuelle, maintient le chômage à un bas niveau et contribue ainsi à une faible inégalité, en comparaison internationale, dans la répartition des revenus primaire (c'est-à-dire avant la redistribution opérée par l'État). Ce dernier constat corrobore celui de la recherche empirique, qui, à plusieurs reprises, a conclu à une corrélation négative entre l'inégalité économique et la confiance générale envers autrui[3].

Cette inclusion sociale est étroitement liée à la mobilité sociale ascendante, soit l'élévation du niveau social d'une personne par rapport à ses parents en termes de niveau de formation, de profession et de situation économique. En Suisse, les perspectives de promotion sociale sont renforcées notamment par le système de formation professionnelle duale qui permet une grande perméabilité en ce sens qu'il est possible d'obtenir une maturité professionnelle après avoir effectué un apprentissage, par exemple. La Suisse se distingue enfin par un esprit de milice marqué dans les organisations publiques et par une riche vie associative. Ces deux phénomènes favorisent une large mise en réseau qui transcende les classes socio-économiques.

La crainte de perdre ses acquis

Même en Suisse, la population se demande néanmoins avec inquiétude si elle pourra maintenir son niveau de vie et conserver ses acquis à l'avenir. Dans le domaine de la politique sociale, de telles craintes amènent rapidement à se demander si les redistributions atteignent les personnes qui en ont effectivement besoin. La peur de voir une politique mal ciblée menacer la cohésion sociale se manifeste dans la controverse actuelle sur le travail à temps partiel et dans les discussions sur le financement de l'accueil extrafamilial ou sur la politique du logement. Des idées nouvelles sont donc requises. Dans une

En Suisse, la confiance envers autrui est plus élevée que dans les pays voisins (2002-2020)

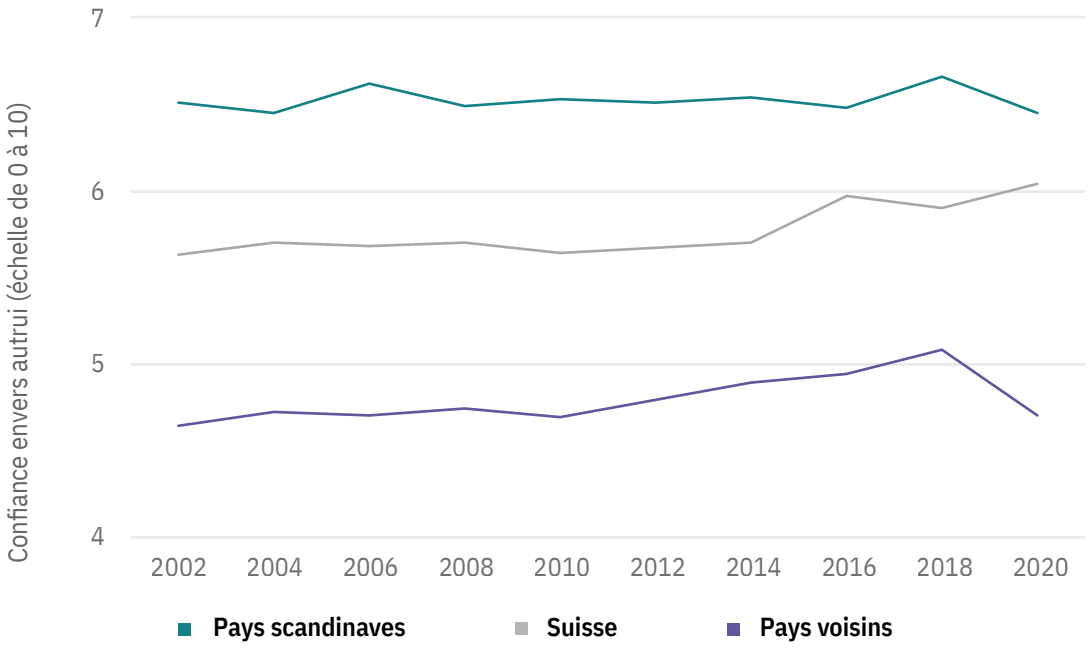

Remarques: 0 = «On n'est jamais trop prudent», 10= «On peut faire confiance à la plupart des gens». Les pays scandinaves (pondérés à l'identique) incluent le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède. Les pays voisins englobent l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Autriche et sont également pondérés à l'identique. Les valeurs annuelles manquantes de quelques pays (Danemark, Italie et Autriche) ont été interpolées ou extrapolées.

Source: Enquête sociale européenne (2020) / La Vie économique

société fortement attachée à la responsabilité individuelle économique, une réflexion pourrait par exemple être menée sur la question de savoir si l'octroi de subventions doit être subordonné à l'exigence d'effectuer un certain nombre d'heures de travail dans le cadre d'un emploi rémunéré. Au nom de la cohésion sociale, il faut également garder un œil sur la hausse des prix de l'immobilier qui sont un facteur primaire des inégalités patrimoniales.

Processus résilient de résolution des problèmes

À ces préoccupations matérielles s'ajoute la crainte d'une remise en cause des certitudes sur les habitudes de vie ou, plus généralement, des valeurs culturelles. Ces craintes sont alimentées par les défis posés par l'immigration, mais aussi par les discussions actuelles qui remettent en question l'identité sexuelle et les rôles attribués jusqu'à présent selon le genre.

Les préoccupations matérielles et les craintes identitaires offrent un terreau fertile aux recettes simplistes et à la chasse aux boucs émissaires. Mais ceux qui exploitent les problèmes en creusant des fossés afin de renforcer leur propre position ont-ils la tâche facile? Ou, pour poser la question autrement: quels facteurs contribuent à répondre de manière constructive aux préoccupations de la population? Ces questions s'intéressent aux processus politiques qui ont été mis en place pour résoudre les problèmes. La Suisse s'est dotée de principes institutionnels, comme le fédéralisme, qui permettent d'ajuster les réponses au cercle des personnes concernées de manière relativement flexible. Les problèmes sont résolus en parallèle à différents niveaux (communes, cantons, Confédération): des groupes d'intérêt à la recherche d'un compromis peuvent ainsi s'affronter dans un cas et travailler main dans la main dans l'autre.

Un autre principe institutionnel qui rend la vie dure à ceux qui cherchent à tirer profit des problèmes est celui de la démocratie directe. En Suisse,

les citoyens peuvent demander, dans le cadre d'une initiative populaire, la tenue d'une votation sur un thème particulier. Grâce à ce découplage, les questions particulièrement controversées sont tranchées séparément des élections. En conséquence, les candidats qui adoptent des positions extrêmes sur ces questions bénéficient d'une moins grande attention.

Une autre force unificatrice relativement méconnue est à chercher dans le système électoral. Le Conseil national et les parlements cantonaux sont élus au scrutin proportionnel. Grâce à la multitude de partis qui en résultent, les intérêts des électeurs sont particulièrement bien représentés. Dans le même temps, les membres de l'exécutif sont élus au scrutin majoritaire dans presque tous les cantons, de sorte que les partis situés aux extrêmes de l'échiquier politique sont incités à désigner des candidats modérés pour avoir une chance d'être représentés dans les gouvernements[4]. Une collaboration productive dans ces instances n'en devient que plus vraisemblable.

Développement des règles de gestion des conflits

La cohésion sociale peut être considérée comme l'une des conditions essentielles d'une cohabitation paisible et productive et d'une richesse individuelle élevée en termes de facteurs matériels et de satisfaction individuelle. Une telle cohésion sociale suppose un certain degré de confiance entre les membres d'une société.

La cohésion sociale ne signifie toutefois pas l'absence d'intérêts antagoniques ou de conflits. Il est très important qu'une société reconnaisse et traite rapidement les conflits latents en faisant en sorte que ses membres acceptent les règles de gestion des conflits en vigueur. Pour rester efficaces, ces règles sont aussi sujettes au changement, car l'évolution technologique modifie le vivre-ensemble dans tous les domaines. Plus les processus de gestion des conflits continueront à être développés sur une large base, plus la Suisse parviendra à préserver sa cohésion sociale.

Bibliographie

Algan Y. et Cahuc P. (2014). Trust, growth, and well-being: New evidence and policy implications. In: P. Aghion et S. N. Durlauf (Éd.). Handbook of economic growth, Vol. 2. San Diego: Elsevier: 49-120.

Eichenberger R., Portmann M., Schafer P. et Stadelmann S. (2021). Mehrheitswahlen in Mehrpersonenwahlkreisen: Ein Schweizer Erfolgsrezept? Perspektiven der Wirtschaftspolitik 22(4): 315-329.

Enquête sociale européenne (2020). European Social Survey Round 1-10 Data. Sikt - Norwegian Agency for Shared Services in Education and Research, Norway – Data Archive and distributor of ESS data for ESS ERIC.

OCDE (2011). Perspectives du développement mondial 2012. La cohésion sociale dans un monde en mutation. Paris: OCDE.

4 Voir Eichenberger et al. (2021).

Alois Stutzer
Professeur d'économie politique, Faculté de sciences économiques, Université de Bâle

Benjamin Jansen
Doctorant, Faculté de sciences économiques, Université de Bâle

La démocratie de concordance dans la spirale de la polarisation

En Suisse, les institutions politiques exigent de la coopération et des compromis. Or, les élites s'opposent de plus en plus aux règles qu'elles se sont elles-mêmes fixées autrefois.

Adrian Vatter, Rahel Freiburghaus, Université de Berne

«Nous adhérons au principe de concordance» (Thierry Burkart)[1] vs «C'en est fini de la concordance» (Gerhard Pfister)[2]: vingt ans après la non-réélection de la conseillère fédérale Ruth Metzler-Arnold (alors PDC) en faveur d'un deuxième siège UDC et quatre ans après la «vague verte», la démocratie de concordance est à la croisée des chemins. Elle a déjà été enterrée, déclarée morte ou décriée comme un pur «cartel de pouvoir»[3] lors d'innombrables tables rondes. Pourtant, une majorité de la population reste favorable à cette forme de démocratie.

La concordance, un système imposé à l'élite politique

Au moment de son élection à la tête du parti des Tories en 1979, la première ministre britannique Margaret Thatcher avait déclaré en susbtance: «Je ne suis pas une politicienne du consensus. Je suis une politicienne de conviction»[4], partant du principe qu'il n'était pas possible de concilier un engagement inébranlable pour ses convictions idéologiques avec un style politique basé sur le compromis. Or, les petites démocraties multiculturelles comme la Belgique, l'Autriche, les Pays-Bas et la Suisse ont justement été empreintes de cette culture de l'entente dans l'après-guerre: les élites politiques suivaient des «règles du jeu» bien précises, recherchant des solutions pragmatiques en dépit de leurs profondes différences afin de préserver la paix sociale et d'encourager la prospérité.

Bien évidemment, le comportement des élites n'émanait pas uniquement de leur libre choix, mais s'inscrivait dans le cadre de diverses institutions-clés caractéristiques de la démocratie de concordance: une coalition gouvernementale surdimensionnée, le principe de proportionnalité, une autonomie régionale prenant la forme d'un fédéralisme fort et le droit de veto des minorités. Toutes ces institutions ont en commun d'imposer la concordance, empêchant qu'une politique ne soit menée selon le principe de la majorité simple et exigeant l'implication du plus grand nombre possible d'acteurs.

Rien n'illustre mieux l'apogée de notre démocratie de concordance que l'élection légendaire au Conseil fédéral de 1959. Comme il fallait y intégrer, sous peine de blocage, la possibilité d'opposition conférée par le référendum législatif facultatif ainsi qu'une représentation (plus ou moins) proportionnelle de la volonté des électeurs au Parlement, les responsables de parti se sont entendus sur la clé de répartition «2:2:2:1» au moment d'une quadruple vacance délibérément orchestrée.

La formule magique était donc un compromis trouvé par les élites pour répondre aux exigences d'intégration des institutions-clés de la démocratie directe et du scrutin proportionnel. En instaurant une coalition permanente de quatre partis, elle créait en outre un nouveau pilier de la concordance

1 Voir Benjamin Rosch et Patrik Müller (2023). «Wie Gott aus der Schweizer Politik verschwunden ist.» Watson, 30 juillet.

2 Voir Christoph Lenz (2020). «Sonst ist die Konkordanz am Ende.» Tagesanzeiger, 7 janvier.

3 Voir Forster (2022).

4 «I am not a consensus politician. I am a conviction politician.» Voir «A Tory Wind of Change.» Time Magazine. 14 mai 1979.

Keystone

Voyage du Conseil fédéral en 2022 aux chutes du Rhin, à Neuhausen (canton de Schaffhouse): le Conseil fédéral est-il uni?

qui allait en devenir la quintessence. Ainsi, durant la deuxième moitié du XXe siècle, la Suisse a fait figure d'exemple de démocratie de concordance poussé à l'extrême, non seulement parce que ses élites politiques étaient disposées à respecter les exigences de l'architecture institutionnelle de la concordance, mais aussi parce qu'elles ne cessaient d'expérimentaient de nouvelles formes de négociation et de coopération permanentes. À la formule magique sont venues s'ajouter la procédure de consultation, toutes sortes de «tables rondes» et des rencontres entre la Confédération et les gouvernements cantonaux organisées sous forme de conférences.

Le compromis tombe dans le discrédit

Notre démocratie de concordance a été soumise à une pression croissante à mesure que les incertitudes liées aux bouleversements globaux (les crises économiques ou la chute du rideau de fer, notamment) supplantaient l'idylle de l'après-guerre caractérisée par une prospérité sans précédent. Citons par exemple les changements spectaculaires survenus dans le paysage des partis, qui s'est modifié à mesure que l'Union démocratique du centre (UDC) poursuivait sa marche triomphale. Cette progression inédite dans l'histoire politique suisse a résulté du conflit entre les partisans de l'ouverture et ceux du cloisonnement de la Suisse qui est survenu dans le sillage de l'accélération du processus d'unification européenne.

L'UDC a perfectionné des éléments de style de la droite populiste en attisant consciemment la peur de «l'étranger». Elle s'est expressément inscrite en faux contre le «copinage» au sein d'une élite qui néglige les besoins des «petites gens» parce que ses membres ne se préoccupent que de leur coopération mutuelle. Sous la poussée de nouveaux mouvements sociétaux pacifistes, écologistes et féministes, qui thématisent les idéaux démocratiques de base, le compromis interpartis de la gauche (PS, Les Verts) a lui aussi été de plus en plus discrédité.

Cette évolution a donné lieu à une polarisation beaucoup plus marquée en Suisse que dans les autres pays européens. Celle-ci se traduit par un système de partis tripolaire (gauche, centre et droite bourgeoise/populiste) et par le fait que les positions des partis politiques ne sont nulle part ailleurs aussi éloignées de celles des partis politiques étrangers qu'en Suisse, comme l'ont montré des

Les partis gouvernementaux s'accordent de moins en moins lors de votations populaires (1941-2023)

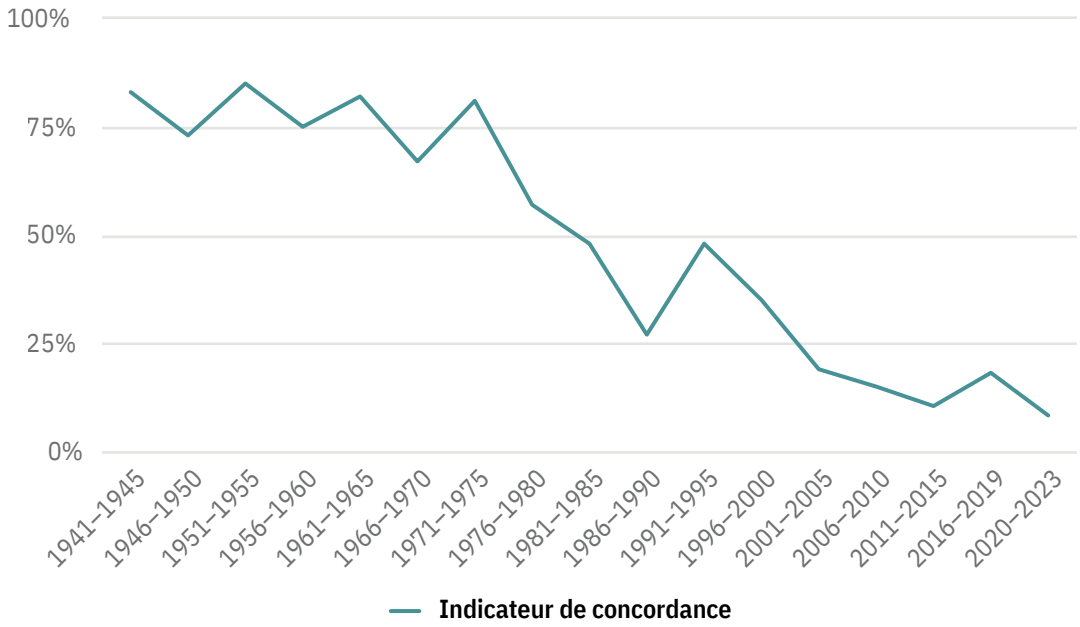

Remarque: le graphique illustre le pourcentage de scrutins par législature lors desquels tous les partis gouvernementaux ont donné la même consigne de vote.

Source: Vatter (2020), p. 540. Actualisé pour la période 2020-2023 sur la base des données de Swissvotes (2023) / La Vie économique

travaux de sciences politiques[5]. C'est ainsi que le profil du Parti socialiste suisse ne correspond pas à ceux des partis européens apparentés comme le SPD allemand, mais à celui du parti post-socialiste «Die Linke». Quant à l'UDC, si elle siégeait au Parlement européen, elle ferait partie du groupe «Identité et démocratie» qui réunit des forces d'extrême droite et nationales-conservatrices telles que le FPÖ autrichien.

La polarisation se reflète également dans les opinions des électeurs. La part de ceux qui se situent au centre de l'échiquier politique s'est réduite de moitié entre 1995 et 2019 et, actuellement, moins d'un cinquième des électeurs adhèrent aux positions du centre[6]. Quant aux partisans du PS et de l'UDC, ils font preuve d'une malveillance croissante les uns envers les autres et sont pour ainsi dire polarisés «affectivement».

Il en résulte une «spirale de polarisation»: les responsables des groupes parlementaires de l'Assemblée fédérale exigent une discipline de fer et sanctionnent ceux qui sortent du rang[7]. Aujourd'hui, le conseiller national moyen vote strictement selon la ligne de son parti dans 97% des votations[8]. Dans notre système non parlementaire, il faut rechercher les majorités au cas par cas. Mais, dans les dossiers concernant leurs thèmes-clés, les partis font plus volontiers cavalier seul (en particulier l'UDC s'agissant de politique migratoire). Depuis l'introduction du système de vote électronique, la pression exercée par les partis s'est accrue également au Conseil des États, qui a longtemps été considéré comme le «refuge de la concordance».[9]

La coalition «tous contre l'UDC» prend de l'ampleur, tandis que la «coalition de concordance» (dans laquelle les quatre partis gouvernementaux joignent leurs forces au Parlement dans des cas précis) se fait plus rare. Si dans les années 1950, le PS, le Centre, le PLR et l'UDC adoptaient la même consigne de vote dans 83% des scrutins populaires, cela n'a plus été le cas que dans 8,3% des scrutins durant la 51e législature (2019–2023)[10] (voir illustration). Les partis vendent des prises de position nominatives isolées comme des succès à leur élec-

5 Voir Bochsler, Hänggli et Häusermann (2015).

6 Voir Brupbacher-Cornehls (2023).

7 Voir Bailer et Büttikofer (2015).

8 Voir Smartmonitor.ch (état: 8 novembre 2023).

9 Voir Benesch, Bütler et Hofer (2018).

10 Voir Vatter (2020), p. 540. Actualisé pour la période 2020–2023 sur la base des données de Swissvotes (2023).

torat en faisant circuler des listes de vote quasiment en temps réel sur les réseaux sociaux. Aux urnes, les électeurs récompensent cette «fermeté idéologique» des partis situés aux pôles de l'échiquier, alors que les partis du centre, les faiseurs de majorité éprouvés, accusent continuellement des pertes lors des élections.

Une perte d'équilibre

Deux logiques opposées s'affrontent donc aujourd'hui. D'un côté se trouvent les élites politiques du Parlement et, par moments, aussi celles du Conseil fédéral, qui ont perdu la volonté de rechercher des consensus pragmatiques et coopératifs par-delà les frontières partisanes. De l'autre côté cependant, opèrent les puissantes forces d'inertie des institutions de concordance caractérisées par une grande stabilité intertemporelle (par ex. le fédéralisme, le fort droit de veto minoritaire dont disposent le Conseil des États ou la majorité des cantons, la démocratie directe et les gouvernements multipartites, qui restent largement étayés tant au niveau cantonal que fédéral). En ce début de XXIe siècle, la Suisse est donc une démocratie de concordance qui a perdu son équilibre et qui est toujours davantage soumise aux pressions inhérentes à la démocratie de concurrence.

Reste à savoir comment la démocratie de concordance suisse gèrera cette tension manifeste entre les comportements non concordants des élites et les institutions qui imposent des contraintes de concordance encore solides. Étant donné que le système de démocratie directe confère au peuple un rôle d'opposition, les obstacles au passage à un système parlementaire sont très élevés, même s'ils ne sont pas insurmontables. En Europe, il existe des signes indiquant qu'une responsabilité gouvernementale assignée par l'électorat serait en mesure de rompre la spirale de la polarisation, car les partis au pouvoir qui privilégient les éclats de voix à la résolution des problèmes craignent de ne pas être réélus. Tel n'est pas le cas en Suisse.

Bibliographie

Bailer S. et Bütikofer S. (2015). From loose alliances to professional political players: How Swiss party groups changed. In: Swiss political science review, Vol. 21, Issue 4, p. 556-577.

Benesch C., Bütler M. et Hofer K. (2018). Transparency in parliamentary voting. Journal of public economics, Vol. 163, p. 60-76.

Bochsler D., Hänggli R. et Häusermann S. (2015). Introduction: Consensus lost? Disenchanted democracy in Switzerland. In: Swiss political science review, Vol. 21, Issue 4, p. 475-490.

Brupbacher M. et Cornehls S. (2023). So polarisiert ist die Schweiz – ein grafischer Überblick. Tagesanzeiger.ch, 7 octobre.

Forster C. (2022). Die Grünen verschieben ihren Angriff auf das «Machtkartell» um ein Jahr. NZZ.ch, 18 octobre.

Vatter A. (2020). Das politische System der Schweiz, 4e édition. Baden-Baden: Nomos.

Adrian Vatter
Professeur de sciences politiques spécialisé dans la politique suisse et directeur de l'Institut des sciences politiques, Université de Berne

Rahel Freiburghaus
Post-doctorante à l'Institut des sciences politiques, Université de Berne

Le fédéralisme unit la Suisse

Prise de position de Markus Dieth

Markus Dieth est conseiller d'État du canton d'Argovie (Le Centre) et président de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), Berne

Si bien des choses ont changé depuis la fondation de l'État fédéral et du fédéralisme, dont nous avons célébré les 175 ans cette année, certaines sont en revanche restées identiques. De nos jours comme à l'époque, la Confédération préconise régulièrement des directives aussi centralistes et uniformes que possible en arguant que ce sont les meilleures solutions pour la Suisse. Mais aujourd'hui comme hier, tel n'est pas le cas *a priori*: les solutions cantonales ont souvent l'avantage d'être largement étayées et de répondre aux multiples besoins directs de la population.

Le fédéralisme assure la cohésion de la Suisse: il en garantit la stabilité, favorise l'innovation et renforce son économie. Il est à la fois le cœur, l'âme et la clé du succès de la *Willensnation* Suisse, la nation suisse comprise comme l'émanation d'une volonté politique commune. Il permet de cultiver la diversité et les particularités tout en se montrant solidaire des autres parties du pays.

Seul un système fédéraliste a permis, il y a 175 ans, de constituer une alliance d'entités géographiquement, linguistiquement et culturellement très différentes. Les fossés étaient alors encore plus profonds qu'aujourd'hui, mais le fédéralisme a permis de dépasser la méfiance mutuelle. Nous avons appris à vivre avec des contradictions qui sont même devenues notre force. Il ne faudrait pas mettre en péril cette situation de manière inconsidérée.

> L'uniformité ne favorise ni l'innovation ni la créativité

Le fédéralisme demande à être vécu: nous devrions, aujourd'hui encore, mettre davantage en exergue les aspects positifs inhérents à la diversité des conceptions et des compétences. Nous devrions prendre conscience du fait que la diversité renforce notre unité.

Dans ma fonction de président de la Conférence des gouvernements cantonaux, je constate régulièrement que le fédéralisme encourage la tolérance et le respect mutuel. Il part du postulat que toute communauté apporte sa contribution à l'édifice commun, chaque canton et chaque commune pouvant trouver des solutions adaptées à sa communauté. Le fédéralisme, c'est la conviction que la diversité des solutions qu'il génère fait notre succès.

La Suisse fait partie des nations les plus concurrentielles du monde. Notre pays offre une qualité de vie très élevée. La concurrence que se livrent les 26 cantons pour fournir des prestations étatiques attractives les conduit à modérer la charge fiscale, ce dont bénéficient la population et l'économie. La diversité culturelle de notre petit pays contribue elle aussi de manière déterminante à notre qualité de vie: l'uniformité ne favorise ni l'innovation ni la créativité. L'être humain n'est incité et capable de développer des idées et des solutions d'avenir que sous l'impulsion de la diversité. La diversité dans l'unité n'est pas une contradiction, tout comme l'harmonie ne naît pas de l'unisson mais de l'association de différentes notes.

Nous relions les Suisses

Prise de position de Christian Plüss

Christian Plüss est responsable CarPostal et membre de la Direction du groupe Poste

Lorsque le premier car postal a relié Berne à Detligen en 1906, rien ne laissait présager le rôle que les bus jaunes allaient jouer dans le maillage de la Suisse. Après la Première Guerre mondiale, Berne a toutefois affiché sa volonté de désenclaver les vallées alpines en construisant des ponts spectaculaires, puis en créant des lignes de cars postaux.

L'instauration d'un réseau national a modifié durablement la vie des habitants des régions périphériques. Les villes, soudain plus proches, ont attiré les populations. Parallèlement, le tourisme et l'industrie électrique ont créé de nouvelles sources de revenus dans les vallées reculées. Les cars postaux ont accompagné cette évolution.

Depuis lors, CarPostal a toujours incarné les valeurs du service public. Il symbolise la volonté politique de ne laisser personne sur le bord de la route, même lorsque la topographie est accidentée et que la rentabilité du service n'est pas garantie.

Nous sommes fiers de cette histoire unique, qui ne nous empêche pourtant pas de suivre l'évolution des besoins de la clientèle. Si la traversée des quatre cols en car postal reste une expérience inoubliable, la grande majorité de nos passagers sont désormais des pendulaires qui se rendent dans les centres urbains ou qui utilisent le car postal pour leurs loisirs. Ils attendent des offres toujours plus flexibles et écologiques pouvant être réservées sur des plateformes numériques. Un véhicule diesel vide, circulant à la cadence horaire dans une vallée dépeuplée, ne répond plus à ces exigences.

> CarPostal symbolise la volonté politique de ne laisser personne sur le bord de la route.

Les transports publics doivent poursuivre leur développement pour pouvoir continuer à assurer la cohésion du pays. La tâche la plus urgente de CarPostal est d'électrifier sa flotte. L'été dernier, un véhicule électrique a pour la première fois assuré la liaison entre Saanen et Jaun. La technologie est là et permet d'envisager des transports publics sans énergie fossile, même dans les régions de montagne. Il incombe aux entreprises de transport, à la Confédération et aux cantons de mener rapidement des actions conjointes pour assurer la décarbonation rapide des transports publics routiers.

Une offre de bus à la demande renforce également l'efficacité et l'écoefficience de ce mode de transport. En Appenzell Rhodes-Intérieures, un service de bus sur appel disponible sur une application remplace déjà l'horaire cadencé rigide. Et peut-être qu'un jour, ces trajets seront effectués par des véhicules autonomes.

Que ce soit à la cadence au quart d'heure sur les trajets pendulaires des agglomérations ou pour le trafic de loisirs le week-end, CarPostal – et donc l'ensemble des transports publics suisses – continuera d'apporter sa contribution à la cohésion du pays. Car le besoin de mobilité ne faiblit pas, comme le montrent toutes les études et la forte augmentation des flux de trafic après la pandémie.

«Je n'ai moi-même aucune affiliation politique»

Revenant sur le reproche fait à tous les groupes audiovisuels publics d'être orientés politiquement à gauche, Gilles Marchand, le directeur général de la SSR, assure que l'entreprise de médias suisse n'a aucune orientation politique. Il évoque en outre l'expérience commune devant un écran de télévision, qui tend à se raréfier, et nous parle de ce que nous sommes vraiment.

Entretien: Guido Barsuglia, Virginie Parotte, La Vie économique

Monsieur Marchand, qu'est-ce qui unit le plus la Suisse: le tunnel du Gothard ou Roger Federer?
Roger Federer. Il nous relie émotionnellement. Son attitude, sa manière d'interagir avec les autres, sont autant de valeurs dans lesquelles les Suisses aiment se retrouver. Il est un miroir pour les Suisses.

Trouve-t-on l'identité suisse dans ce miroir?
Ce qui fait l'identité de la Suisse, c'est sa capacité à accepter la diversité. La Suisse est très forte pour dire ce qu'elle n'est pas: nous disons volontiers que nous ne sommes ni français, ni allemands, ni italiens. Les protestants soulignent qu'ils ne sont pas catholiques et vice versa. Nous rappelons que nous ne sommes ni complétement urbains, ni uniquement montagnards. Les programmes de la SSR, au contraire, contribuent à dire ce que l'on est.

Et comment y parvenez-vous?
Nous expliquons ce que font et ce que sont les autres. C'est une façon de dire ce que nous sommes. D'ailleurs, c'est le paradoxe de la mission du service public: cultiver la diversité tout en rassemblant les gens.

En somme, il vous faut trouver un juste équilibre entre rassemblement et diversité?
La bonne définition du service public se trouve exactement dans cette recherche d'équilibre. En Suisse, on finit toujours par le trouver, même s'il y a toujours des mouvements de balancier.

Pourquoi les Tessinois devraient-il s'intéresser à l'Olma, la foire agricole de Saint-Gall?
Un Tessinois doit en avoir entendu parler, ce qui ne veut pas dire qu'il soit obligé d'y aller chaque année (*rires*). Le public tessinois s'intéresse au conseiller fédéral qui porte un porcelet à l'ouverture de la foire ou aux exposants tessinois qui y présentent leur production agricole. C'est une de nos missions de parler des grands événements dans les autres régions du pays.

Y-a-t-il un format d'émission qui intéresse toute la Suisse?
Les rendez-vous principaux des téléjournaux, le «Tagesschau» et le «19:30», ainsi que les retransmissions sportives et les séries suisses que nous coproduisons et adaptons dans les langues nationales. Nous produisons ponctuellement des émissions communes aux quatre régions, comme récemment lors de la Fête nationale de la Musique à Bellinzone. Par contre, et peu de gens le savent, les sujets produits par nos rédactions d'actualités régionales sont mis en commun et souvent réutilisés dans les autres régions linguistiques, avec un commentaire adapté dans la langue utilisée.

Autrefois, on regardait le journal télévisé en famille. Est-ce encore le cas aujourd'hui?
L'expérience commune devant un seul écran perd en importance, sauf pour le sport. De nos jours, on regarde beaucoup la télévision individuellement et on

Gilles Marchand, directeur général de la SSR, au siège de l'entreprise à Berne: «La Suisse aime discuter de son service public et nous sommes prêts à la discussion.»

Keystone / Peter Klaunzer

en discute après. La SSR a accompli sa mission quand elle alimente le débat démocratique et sociétal.

Et pour atteindre ce but, il faut connaître ses groupes-cibles. Quels sont ceux de la SSR?
Notre mandat est de nous adresser à l'ensemble de la population. Nous ne nous concentrons pas sur un groupe-cible particulier, à part les jeunes, avec qui nous veillons à garder le contact. Mais chaque semaine, nous avons un contact direct avec 83% de la population de Suisse, ce qui prouve que nos programmes atteignent tous les publics.

Qui fait partie des 17% restants?
Cela dépend des périodes, des programmes. Ce ne sont pas toujours les mêmes 17%, bien sûr. Mais nous nous efforçons de toucher tout le monde, à un moment ou un autre.

Concevez-vous vos programmes en fonction du niveau de formation de votre public ou du fait que celui-ci habite plutôt en ville ou à la campagne?
Nous savons que certains programmes sont plus exigeants que d'autres, ou qu'ils intéresseront un public plus jeune ou plus traditionnel. Nous essayons de faire en sorte que notre offre couvre l'ensemble du spectre des âges. Mais nous sommes aussi attentifs aux pratiques socioculturelles du public. Les globetrotters, par exemple, vont s'intéresser fortement aux questions internationales et leur relation aux médias sera différente d'autres personnes qui sont plus ancrées dans la réalité nationale.

> «Nous sommes des facilitateurs. En suivant nos programmes, on peut sentir le pouls du pays.»

Comment parvenez-vous à atteindre les jeunes?
En développant des formes narratives qui les intéressent. Et en les distribuant sur les canaux qu'ils utilisent: TikTok, Instagram, Facebook, Youtube. Ces offres complémentaires nous permettent d'entrer en contact avec les jeunes via nos marques, émissions et contenus pour les amener ensuite sur nos chaînes, où ils peuvent découvrir le reste de notre offre.

En Suisse, la population résidante âgée de 15 ans ou plus se compose de 40% de personnes issues de la migration; un quart de la population n'a pas de passeport suisse. Est-ce que la SSR est une faiseuse de Suisses?
Nous sommes des facilitateurs. En suivant nos programmes, on peut sentir le pouls du pays. Notre service public généraliste couvre différents domaines et contribue à faire comprendre comment fonctionne la Suisse.

Des sondages récemment réalisés en Suisse romande et au Tessin n'ont pas été très favorables à la SSR. La consommation de médias étrangers augmente dans ces régions. Comment réagit la SSR?
Je ne sais pas à quels sondages vous faites allusion, il y en a beaucoup ! Mais ce que j'observe, c'est que les situations de marché sont différentes dans les trois régions. La concurrence est plus forte en Suisse alémanique qui compte, outre la SSR, plus d'offres privées suisses, comme TV24 ou 3+. En Suisse romande, il y a plus de place pour les chaînes étrangères.

La Suisse alémanique subventionne de manière croisée l'offre de la SSR dans les autres régions linguistiques suisses. Est-ce que toutes les entités régionales de la SSR s'en rendent compte?
Les autres régions s'en rendent très bien compte. Selon la clé Helvetia et compte tenu de sa taille, la Suisse alémanique génère environ 70% des revenus de la SSR et en garde environ 40%, le reste étant réparti entre les autres régions, principalement en Suisse italienne. Ce système de péréquation renforce la légitimité de la SSR puisqu'il permet de proposer une offre équivalente dans toutes les régions linguistiques.

Les critiques disent que la SSR évince les médias privés. Où se trouve l'équilibre entre la SSR et les prestataires privés permettant à la concurrence de s'enrichir mutuellement?
Sur le plan des recettes commerciales, nous ne faisons quasiment pas de concurrence au secteur privé.

Keystone / Peter Klaunzer

Comme nous n'avons pas le droit de chercher le moindre revenu commercial dans le monde digital, il ne nous reste que la publicité à la télévision et un peu de sponsoring en radio. Pendant 15 ans, les critiques concernaient la publicité; aujourd'hui, elles se concentrent sur la distribution des contenus. Certains éditeurs de presse écrite considèrent que nous avons des offres digitales trop performantes et accessibles gratuitement. Or, cette offre n'est pas gratuite, puisqu'il faut payer la redevance pour y accéder.

Mais la redevance est un prélèvement obligatoire…

Il n'a jamais été établi qu'une offre d'information du service public proposée sur une plateforme digitale freinait l'acte d'achat d'une offre privée. Au contraire, une étude du régulateur de Norvège démontre que plus le service public norvégien développe des offres d'informations de qualité, plus l'intérêt pour l'information grandit et plus les médias privés vendent des abonnements. C'est donc un peu trop rapide de dire que réduire la taille de la SSR améliorerait forcément la situation des acteurs privés. Il y a bien plus de paramètres en jeu.

Ne pourrait-on pas alors laisser au moins les retransmissions sportives coûteuses aux chaînes privées?

Le sport rassemble les Suisses. Nous attachons donc une grande importance à mettre les émissions sportives à disposition de toutes les régions. Mais les droits sportifs dépendent d'un marché international où les prix sont extrêmement élevés. Et

il est quasiment impossible de refinancer le sport en Suisse par la publicité et le «pay per view». Seuls Swisscom et Sunrise peuvent acquérir les droits à côté de la SSR. Si nous abandonnions la diffusion du sport, il deviendrait très difficile pour les régions minoritaires de continuer à y avoir accès. Au nom de quoi devrait-on priver les Tessinois ou les Genevois d'une compétition sportive à laquelle participe notre équipe nationale?

Et les films?
Acheter un film ou une série coûte entre 100 et 150 francs la minute, tandis que fabriquer un film ou une série en Suisse s'élève à un budget compris entre 12 000 et 20 000 francs la minute. Nous achetons donc des productions qui sont par ailleurs souvent d'excellente qualité pour fidéliser le public et l'amener à regarder les productions que nous fabriquons. Ces productions, pour l'essentiel européennes, complètent très bien ce que nous coproduisons sur le territoire national.

> «Le sport rassemble les Suisses.»

Au niveau politique, le Conseil fédéral est composé de différents partis, selon la formule magique. Une telle règle existe-elle aussi à la SSR?
Non, absolument pas. Les dirigeants de nos unités d'entreprise sont choisis uniquement en fonction de leurs compétences professionnelles. Je n'ai moi-même aucune affiliation politique.

Matthias Aebischer, ancien journaliste de télévision, et Ueli Schmezer, ancien présentateur de l'émission «Kassensturz», deux figures de proue de la SRF, se sont portés candidats pour le PS. La SSR est-elle politiquement orientée à gauche?
C'est une critique très ancienne qui concerne tous les services publics en Europe, notamment la BBC ou France Télévisions. La SSR n'a aucune orientation politique, notamment dans la couverture des rendez-vous citoyens. Une étude récente de l'université de Zurich montre par exemple que la RTS et la SRF sont exactement au milieu de l'échiquier politique s'agissant du traitement des initiatives et des votations. Ou prenez le dernier rapport annuel de l'Institut Reuters qui mesure la confiance dans les médias. Il montre que le public accorde une grande confiance à la RTS et la SRF, alors que la confiance dans les médias en général est mauvaise.

En 2018, le peuple a rejeté à plus de 70% l'initiative «No Billag». En 2026, nous voterons probablement sur l'initiative «200 francs, ça suffit». Pourquoi la redevance est-elle à nouveau un sujet de votation?
Contrairement à «No Billag», qui souhaitait la disparition de la SSR, l'initiative actuelle vise à diviser le budget de la SSR par deux, autrement dit, la démanteler. La Suisse aime discuter de son service public et nous sommes prêts à la discussion. Je trouve cependant que ce n'est pas très heureux de choisir d'affaiblir encore le service public au moment même où le secteur des médias est dans une situation vraiment très difficile, pour ne pas dire catastrophique: tous les groupes de presse annoncent des licenciements, alors qu'on assiste à un déferlement incroyable de *fake news* et qu'on est inondé d'une culture *mainstream*. Seule une place médiatique nationale solide, ancrée dans un espace culturel, peut résister à cela.

> «Contrairement à ‹No Billag›, qui souhaitait la disparition de la SSR, l'initiative actuelle vise à diviser le budget de la SSR par deux, autrement dit, la démanteler.»

Actuellement, la SSR – la plus grande entreprise de médias en Suisse – dispose d'un budget annuel de 1,57 milliard de francs. Le Conseil fédéral vient de proposer de réduire la redevance à 300 francs, soit, pour la SSR, une baisse de budget de 10%. Est-ce gérable?

Selon nos calculs, cela reviendrait à une baisse de budget de 18%. Et nous devons affronter d'autres grands défis, comme le recul massif des recettes publicitaires et la perte d'indexation à l'inflation. Face à une telle réduction de budget, il faut toujours se demander quel est l'intérêt collectif. Est-ce que cette mesure permet d'aider un secteur économique privé à se développer? Ou est-ce qu'elle permet d'augmenter la qualité du service? Elle permettra bien sûr d'alléger la facture de redevance des ménages de CHF 2,90 par mois. Mais, en contrepartie, ce sont des centaines d'emplois qui vont être supprimés et des productions qui vont disparaître. Il faut que la population réfléchisse aux enjeux, comme elle l'a fait lors de l'initiative «No Billag».

Est-il dans votre intérêt de rediscuter de l'importance de la SSR?
L'information est un bien commun tout aussi important pour l'ensemble des citoyens qu'une infrastructure de base. Nous avons besoin d'avoir un système médiatique qui fonctionne pour que le pays fonctionne. Je trouve très dangereux d'appauvrir la qualité de la discussion publique dans une démocratie directe comme la Suisse. Donc, effectivement, c'est très important d'en discuter.

Gilles Marchand

Gilles Marchand (62 ans) est directeur général de la Société Suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) depuis 2017. Avant de rejoindre la TSR en 2001, il a travaillé pour la Tribune de Genève et pour Ringier Romandie. Gilles Marchand a étudié la sociologie à l'Université de Genève.

L'entreprise de média SSR produit et diffuse des programmes audiovisuels dans les quatre régions linguistiques suisses. Son siège principal est situé à Berne. La SSR emploie près de 6960 collaborateurs (5518 équivalents temps plein).

Lorsque le pouvoir d'achat diminue, tout augmente. Vente de sapins de Noël.

Keystone

Pourquoi le pouvoir d'achat est-il devenu un enjeu politique?

Daniel Kaufmann est professeur de macroéconomie appliquée à l'Université de Neuchâtel et chercheur au Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'École polytechnique fédérale de Zurich

Monsieur Kaufmann, qu'entend-on par pouvoir d'achat?
La meilleure définition à mes yeux est la suivante: ce qu'une personne peut économiser ou consommer grâce à son revenu disponible. L'Office fédéral de la statistique désigne le pouvoir d'achat par le terme de «revenu disponible équivalent».

Comment mesure-t-on le pouvoir d'achat?
On fait la somme de tous les revenus (notamment les salaires, les dividendes et les rentes) dont on déduit les dépenses obligatoires (par ex. les impôts ou les primes d'assurance-maladie) pour obtenir le revenu disponible en francs. Il faut aussi corriger l'évolution du revenu en tenant compte de l'inflation car, lorsque les prix augmentent, on peut acheter moins de choses avec le même montant.

Est-il logique que les primes d'assurance-maladie ne soient pas incluses dans le calcul de l'inflation?
Oui, pour trois raisons. Premièrement, les prix des médicaments et des prestations de santé sont pris en compte dans l'indice national des prix à la consommation (IPC). Deuxièmement, les primes augmentent essentiellement parce que le volume de prestations croît, et non pas parce que les prix sont plus élevés. Intégrer directement les primes dans l'IPC reviendrait à surestimer le renchérissement. Enfin, les primes d'assurance-maladie de l'assurance de base obligatoire sont déjà intégrées dans la statistique du revenu disponible équivalent. Il est important de rappeler que l'IPC reflète l'évolution des prix, tandis que le revenu disponible équivalent mesure le pouvoir d'achat.

Le pouvoir d'achat est-il à juste titre un enjeu politique?
C'est un sujet important. Le pouvoir d'achat, qui indique dans quelle mesure la population bénéficie du système économique et politique, est influencé par un grand nombre de décisions politiques qui ont trait notamment au renchérissement (politique monétaire), aux impôts (politique fiscale), aux rentes (politique sociale) ou aux primes d'assurance-maladie (politique de santé). En outre, les différences entre les couches de la population sont importantes. En 2020, le revenu disponible mensuel était d'à peine 1700 francs dans le quintile inférieur de distribution des revenus contre 8500 francs dans le quintile supérieur. On estime que le revenu disponible annuel corrigé du renchérissement a augmenté d'environ 0,6% entre 2000 et 2020. Le pouvoir d'achat a, en revanche, légèrement baissé dans le quintile inférieur de distribution des revenus.

Comment les salaires réels évoluent-ils en période de forte ou de faible inflation?
Au cours des 50 dernières années, les salaires réels ont progressé de 0,5% en moyenne annuelle. Les périodes marquées par une forte inflation, comme celle de 2022-2023, ont souvent entraîné des baisses de salaire réel. Les données indiquent également que les poussées inflationnistes inattendues sont rarement entièrement compensées par la suite. Une inflation excessive est l'une des principales raisons de la baisse du pouvoir d'achat, mais ce n'est pas la seule.

Propos recueillis par: «La Vie économique»

Qui transporte les colis et les lettres à Noël?

En Suisse, le transport et la distribution des lettres, des colis, des journaux et des magazines sont assurés par plus de 218 prestataires de services postaux. La Poste suisse n'est que l'un d'entre eux. Qui sont les autres et quelles parts de marché détiennent-ils?

Les envois de colis postaux génèrent le chiffre d'affaires le plus élevé sur le marché postal suisse (en mio. de francs)

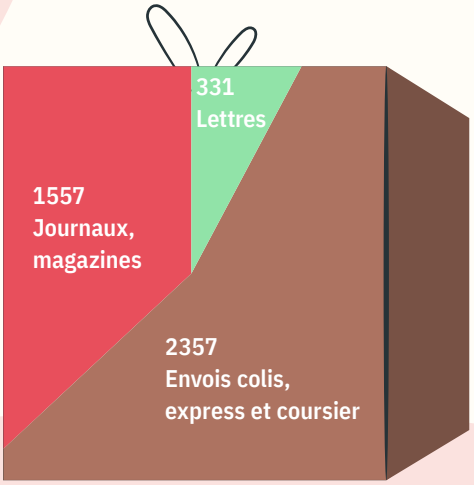

Le nombre de lettres diminue continuellement

Envoi de lettres domestiques par la Poste classées selon leur poids (2018 à 2022), en millions d'envois

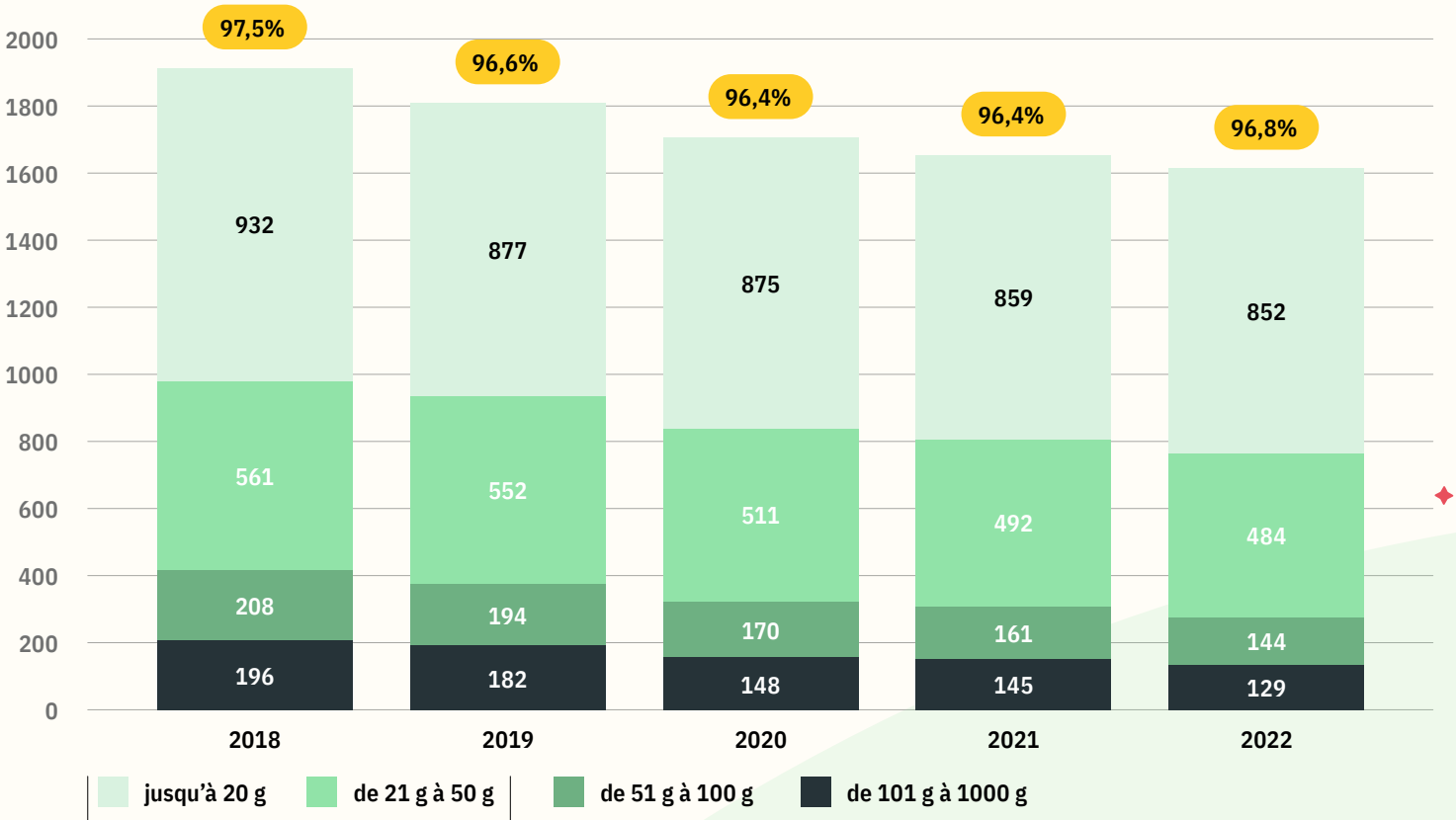

Ce domaine est réservé à la Poste suisse qui détient le monopole sur les lettres jusqu'à 50 grammes.

Les envois colis, express et coursier progressent

Évolution du chiffre d'affaires de 2018 à 2022, en millions de francs

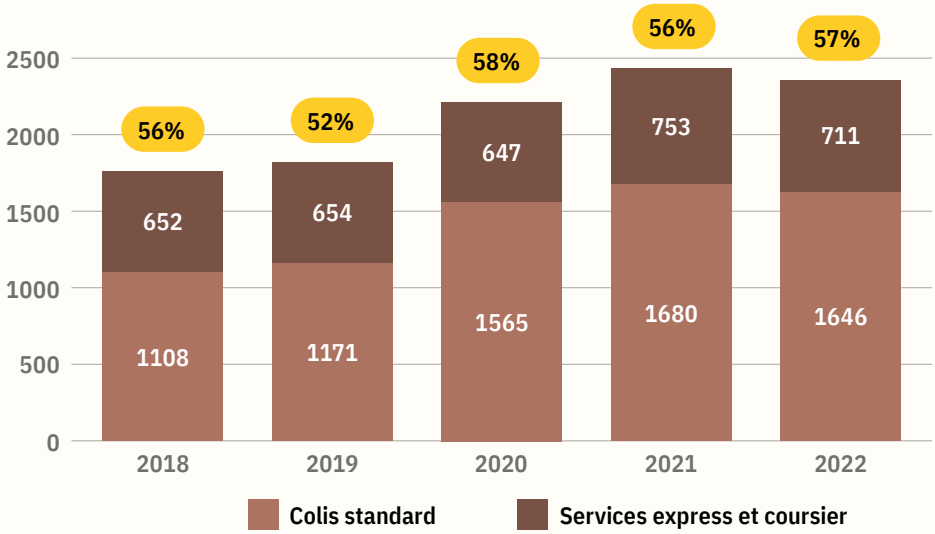

Part du chiffre d'affaires de la Poste suisse (dans les deux graphiques)

Parts de marché

Avec une part de marché totale (chiffre d'affaires) de 96,4% en 2022, la Poste suisse garde sa place de numéro 1 sur le marché du courrier, devant Quickmail (sise à St. Gall), sa principale concurrente.

S'agissant des colis standard nationaux jusqu'à 20 kg, en revanche, la part de marché des opérateurs privés représente déjà 20% du chiffre d'affaires total en 2022. Parmi les 218 entreprises actives dans ce segment, les plus importantes sont, outre la Poste suisse, DPD, DHL et Planzer.

Dans quels domaines la Poste détient-elle encore un monopole?

Après différentes étapes d'ouverture du marché des colis et du courrier, la Poste ne détient plus qu'un monopole résiduel sur les lettres domestiques et en provenance de l'étranger jusqu'à 50 grammes, depuis 2009. Le marché des colis est quant à lui entièrement ouvert à la concurrence depuis début 2004.

Source: Commission fédérale de la poste (PostCom), rapport annuel 2022 / La Vie économique

La place des femmes sur le marché du travail

Claudia Goldin, économiste et professeure à Harvard, a reçu le prix Nobel d'économie 2023. Elle est la première femme n'ayant pas eu à partager son prix. Elle consacre ses recherches à l'étude des inégalités entre les sexes sur le marché du travail.

Gudrun Sander, Theresa Goop, Université de Saint-Gall

Les femmes sont de plus en plus présentes dans la vie professionnelle, y compris en Suisse. Alors que le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 39 ans n'était encore que de 72% en 1991, il atteignait déjà 87% en 2022, avec une tendance à la hausse. Cependant, cette évolution n'a pas toujours été linéaire: à l'époque préindustrielle, la part des femmes dans la population active était aussi importante que celle des hommes, mais elle a ensuite diminué progressivement.

Tel est le constat établi par Claudia Goldin, lauréate du prix Nobel d'économie 2023, dans l'une de ses nombreuses études. L'analyse qui y a conduit n'aurait pu être réalisée auparavant car les données des instituts nationaux de statistiques répertoriaient les femmes essentiellement comme «épouses»[1]. Claudia Goldin a donc aussi eu le mérite de contribuer à la constitution de nouveaux jeux de données jusque-là ignorées de l'économie, permettant notamment d'analyser le comportement des femmes en matière de travail[2]. C'est ainsi qu'elle a pu montrer comment la participation des femmes au marché du travail et les écarts de revenus entre les sexes ont évolué au fil des décennies et en expliquer les raisons.

En formulant de nouvelles interrogations et en analysant de vastes jeux de données jusque-là inexploités, Claudia Goldin a mis en lumière d'autres corrélations importantes. Elle souligne par exemple les effets de la pilule contraceptive sur la participation des femmes au marché du travail et explique que, quand celle-ci leur a été accessible, elles ont pu disposer d'un moyen de contraception efficace, qui leur a permis de gérer leur évolution professionnelle. Aux États-Unis, lorsque les femmes célibataires ont aussi eu le droit de se la procurer dans les années 1970, elles ont été nombreuses à s'engager dans des études. Ainsi, alors que les femmes ne détenaient que 10% des diplômes en médecine et 5% des diplômes en droit et de MBA en 1970, elles représentaient déjà près d'un tiers des titulaires de ces titres en 1980[3]. La pilule a permis à ces femmes d'investir dans leur carrière en retardant le moment de la maternité et du mariage.

Des stéréotypes encore vivaces

Les recherches menées par Claudia Goldin permettent donc de mieux comprendre la dynamique du marché du travail, tout en montrant combien il est important de se fonder pour cela sur des données. Depuis des décennies, des chercheuses pointent du doigt en Suisse le manque d'informations sur le travail de care non rémunéré incombant surtout aux femmes, ou leur prise en compte insuffisante dans les analyses[4], alors que ces données seraient très utiles, par exemple pour expliquer le lien de cause à effet qui existe entre la prise en charge des enfants, majoritairement assumée par les femmes, et les écarts de salaire entre les sexes. Les attentes

1 Voir Goldin (1994).

2 Voir Goldin (1990).

3 Voir Goldin et Katz (2002).

4 Voir notamment les difficultés posées par le manque de données pour l'évolution de l'«économie du care», dont l'économiste Mascha Madörin s'est fait la porte-parole en Suisse.

Les préjugés amenuisent les chances des femmes d'être embauchées. Selon une étude de Claudia Goldin, la proportion des femmes engagées dans un orchestre augmente lorsque l'audition se déroule derrière un rideau.

Keystone

et les préjugés en matière de rôles spécifiques aux genres sont aussi à l'origine de la sous-exploitation du potentiel de main-d'œuvre que représentent les femmes, notamment en Suisse.

En période de pénurie de main-d'œuvre, ces idées préconçues ont des effets désastreux sur l'économie, car l'idée que seules les mères devraient assumer le travail de care se traduit par un manque de solutions d'accueil extrafamilial pour les enfants et des incitations fiscales négatives[5] qui restreignent le libre choix des femmes sur le marché du travail. Par voie de conséquence, celles-ci sont freinées dans leur avancement de carrière, elles perçoivent des salaires plus bas et des rentes réduites.

Claudia Goldin apporte un éclairage sur la progression des femmes dans le monde du travail, qu'elle décrit comme une «évolution» permanente ayant débouché sur une «révolution tranquille». Longtemps cantonnées à un rôle passif, les femmes sont peu à peu devenues des co-décisionnaires actives au sein du foyer[6]. La chronologie présentée par Claudia Goldin est centrée sur la force de travail féminine et apporte ainsi une contribution unique aux sciences économiques.

Le «Gender Intelligence Report 2023»

Le Centre de compétence de la diversité et de l'inclusion (CCDI) est rattaché à l'Institut de recherche en management international de l'Université de Saint-Gall. En collaboration avec «Advance», un groupement d'entreprises engagées en faveur de l'égalité des sexes, il publie chaque année le *Gender Intelligence Report*, un rapport recensant les résultats d'études comparatives de différents secteurs et mettant en évidence des différences notables. Par exemple, les femmes accèdent plus facilement à des postes haut placés dans les entreprises industrielles ou pharmaceutiques que dans les établissements bancaires. S'il est vrai qu'elles restent peu nombreuses dans l'industrie, une grande partie des femmes parvient cependant à y exercer des fonctions d'encadrement supérieur.

Comptant une vingtaine de personnes, l'équipe du CCDI se consacre à la recherche dans les domaines de la gestion, de la diversité, de l'équité et de l'inclusion. Elle réalise des analyses salariales et des études comparatives sectorielles, tout en proposant un soutien ciblé aux organisations, auxquelles elle dispense des conseils et des formations sur divers thèmes: inclusion, égalité des chances, préjugés inconscients et lutte contre le racisme. Sur mandat de l'Union patronale suisse, elle a par ailleurs publié en juin 2023 la plus vaste compilation de données disponible à ce jour concernant les résultats des analyses d'égalité salariale dans les entreprises.

La «révolution tranquille» évoquée par Claudia Goldin est toujours en marche, y compris en Suisse, où le modèle familial a fortement évolué depuis 1970. En effet, à cette époque, les trois quarts des ménages avec de jeunes enfants pratiquaient encore une répartition traditionnelle des rôles, le père exerçant une activité à plein temps tandis que la mère restait au foyer en se consacrant uniquement à la prise en charge des tâches familiales et domestiques. Or, aujourd'hui, ils ne sont plus que 12 à 19%, selon l'âge des enfants, à fonctionner de la sorte[7]. À l'inverse, depuis 2010, les modèles familiaux «père à temps plein / mère à un taux d'occupation entre 50% et 89%», «père et mère à temps partiel» et «père et mère à plein temps» ont progressé de plus de 12%[8]. Cette tendance se poursuit, mais ne s'accompagne pas encore automatiquement d'une répartition équitable des positions de pouvoir et des fonctions dirigeantes menant à l'égalité salariale sur le marché du travail.

Rémunération disproportionnée de la durée du travail

Comme le révèlent les derniers résultats de recherche de Claudia Goldin, le marché du travail récompense surtout les temps de travail et de présence particulièrement étendus, qui sont bien souvent difficiles à assurer par les mères, à moins que leur partenaire ne les déleste de leurs tâches domestiques et familiales. Si les heures de travail supplémentaires et la disponibilité permanente n'étaient plus survalorisées, l'écart salarial persistant entre femmes et hommes diminuerait, voire disparaîtrait. Claudia Goldin explique ainsi que la nécessité d'effectuer du travail supplémentaire ou d'être présent à des moments précis pour pouvoir gravir les échelons professionnels dans certains secteurs constitue le principal obstacle à la suppression des disparités salariales entre les sexes[9]. Par exemple, si on considère la part de la population féminine exerçant des fonctions dirigeantes en Suisse, on constate que, dans le secteur financier en particulier, le chemin qui mène au sommet est très ardu pour les femmes. Dans les banques, la résistance du fameux «plafond de verre» est 60% plus élevée que dans les secteurs industriel et pharmaceutique (voir encadré)[10].

Dans ses recherches, Claudia Goldin montre bien à quel point des préjugés profondément ancrés peuvent nuire aux perspectives d'emploi des femmes. C'est notamment le cas quand des employeurs partent du principe que les jeunes femmes en âge de procréer pourraient avoir des enfants et manquer alors de fiabilité et d'ambition professionnelle par rapport à leurs homologues masculins. Dans le cadre d'une étude l'ayant amenée à tester les résultats d'auditions de recrutement à l'aveugle dans un orchestre américain, Claudia Goldin a observé que, quand les interprètes se trouvaient derrière un rideau et que leur genre ne pouvait être identifié, la part des femmes intégrées dans la formation augmentait[11].

Le travail de Claudia Goldin souligne la nécessité de combattre activement de tels préjugés afin de créer un environnement de travail plus juste et plus inclusif. Pour qu'en Suisse aussi les femmes puissent déployer tout leur potentiel sur le marché du travail et que les écarts de salaire disparaissent, des changements institutionnels s'imposent, tant au sein des entreprises qu'au niveau politique, avec notamment des modèles de travail plus flexibles, des solutions d'accueil pour enfants d'un prix abordable et des adaptations dans le système fiscal (imposition individuelle, par exemple). De plus, il faut que nous prenions conscience de nos préjugés pour reconnaître pleinement aux femmes le droit de faire carrière et aux hommes celui d'être père[12]. Enfin, il importe de faire évoluer la culture du travail et de ne plus attendre du personnel qu'il soit disponible en permanence. En effet, comme Claudia Goldin le relève, le degré de disponibilité et le fait d'avoir des enfants sont actuellement les deux principaux facteurs à l'origine des écarts de salaires sur le marché du travail.

Bibliographie

Advance – Gender Equality in Business (2022). Gender Intelligence Report 2022.

Advance – Gender Equality in Business (2023). Gender Intelligence Report 2023.

Bütler M. (2006). Arbeiten lohnt sich nicht – ein zweites Kind noch weniger.

Goldin C. (1990). Understanding the gender gap: An economic history of American women. National bureau of economic research.

Goldin C. (1994). The u-shaped female labor force function in economic development and economic history.

Goldin C. et Rouse C. (2000). Orchestrating impartiality: The impact of «blind» auditions on female musicians. American economic review, 90 (4): 715-741.

Goldin C. et Katz L. (2002). The power of the pill: Oral contraceptives and women's career and marriage decisions. Journal of political economy, 110(4), 730-770.

Goldin C. (2006). The quiet revolution that transformed women's employment, education, and family. American economic review, 96 (2): 1-21.

Goldin C. (2014). A grand gender convergence: Its last chapter. American economic review, 104 (4): 1091-1119.

Office fédéral de la statistique (2021a). Enquête suisse sur la population active (ESPA).

Office fédéral de la statistique (2021b). Familien in der Schweiz. Statistischer Bericht 2021. Neuchâtel, 11 mai (disponible uniquement en allemand).

5 Voir Bütler (2006).

6 Voir Goldin (2006).

7 Voir Office fédéral de la statistique (2021a).

8 Voir Office fédéral de la statistique (2021b).

9 Voir Goldin (2014).

10 Chiffre établi par le «Glass Ceiling Index», ou indice de plafond de verre, qui désigne les obstacles rencontrés pour accéder à des postes de cadre supérieur ou dirigeant. Voir Advance (2022).

11 Voir Goldin et Rouse (2000).

12 Voir Advance (2023).

Gudrun Sander

Professeure en économie d'entreprise spécialisée dans la gestion de la diversité et codirectrice du Centre de compétence de la diversité et de l'inclusion, Institut de recherche en management international, Université de Saint-Gall

Theresa Goop

Doctorante et responsable des analyses salariales au Centre de compétence de la diversité et de l'inclusion, Institut de recherche en management international, Université de Saint-Gall

Comment la Suisse tire profit de la fin des droits de douane industriels

En 2024, la Suisse lèvera les droits de douane à l'importation des produits industriels. À la clé: quelque 600 millions de francs d'économies annuelles pour l'économie et les ménages, sans oublier un allégement administratif.

Thomas A. Zimmermann, Seco

En Suisse, les droits de douane ne datent pas d'hier[1]. Sous l'Empire romain déjà, le *quadragesima Galliarum*, en français quarantième des Gaules (soit 2,5%), était prélevé dans de vastes parties de la Suisse actuelle sur les marchandises. Plus tard également, les recettes douanières ont revêtu une importance fiscale capitale pour les seigneurs, les villes et les cantons. Une fois la compétence de prélèvement des droits de douane transférée des cantons à la Confédération, à l'issue de la création de l'État fédéral, ces taxes ont parfois représenté près des trois quarts des recettes publiques pendant la seconde moitié du XIXe siècle.

Évolution des droits de douane

À partir des années 1960, la part des recettes douanières dans le budget de la Confédération est allée décroissant. Les principales raisons en sont l'adhésion de la Suisse au Gatt (l'OMC aujourd'hui) en 1966 et, surtout, la conclusion de l'accord de libre-échange avec l'UE en 1972, ainsi qu'avec d'autres partenaires au cours des décennies suivantes. En parallèle, la contribution financière d'autres impôts a augmenté, faisant passer la part des droits de douane dans les recettes fédérales courantes de presque 24% en 1961 à 1,5% actuellement (voir illustration 1).

Du point de vue du commerce extérieur aussi, les droits de douane sont considérés différemment de nos jours. Économie de taille moyenne plutôt dépourvue de matières premières, mais dotée d'une solide industrie manufacturière, la Suisse a particulièrement profité de la mondialisation des chaînes de valeur. Conçus notamment pour jouer un rôle protecteur, les droits de douane ont progressivement eu l'effet inverse. Ils sont en effet devenus une charge pour les entreprises dans leurs achats d'intrants, entamant la compétitivité de celles-ci. L'industrie textile est un cas d'école: initialement protégée par des droits de douane élevés, elle a subi une mutation structurelle qui en a fait un secteur spécialisé, innovant et tourné vers l'international. À la demande de la branche du textile, la Confédération a suspendu dès 2015 les droits de douane sur un grand nombre d'intrants comme les matières premières et les matières intermédiaires de cette industrie.

Les droits de douane pèsent également sur les ménages et contribuent à l'îlot de cherté suisse de deux manières différentes: directement d'une part, à travers la charge fiscale, et indirectement d'autre part, les prestataires isolant le marché suisse pour exploiter le pouvoir d'achat local. Pour ce faire, les fabricants de produits de marque entravent les importations parallèles[2] en Suisse en refusant de fournir les preuves de l'origine nécessaires à une importation en franchise de droits de douane dans le

1 Rédigé par l'auteur, un article complet sur la question sera publié en langue anglaise sous le titre «A case of unilateral trade liberalisation: The autonomous abolition of industrial tariffs by Switzerland in 2024» dans le journal «Aussenwirtschaft», volume 73, nº 1.

2 Les importations parallèles désignent l'importation de biens produits à l'étranger (p. ex. des voitures) hors des circuits de distribution prévus par le fabricant.

Ill. 1: Les droits de douane perdent de leur importance (1950-2027)

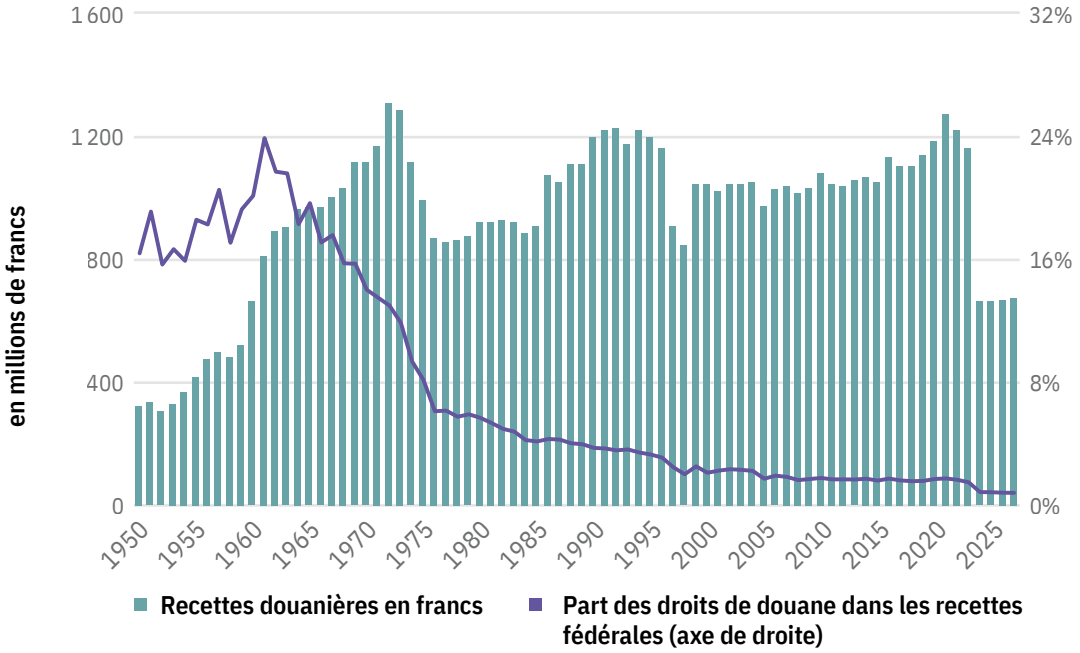

Remarque: les valeurs pour les années 2023 à 2027 correspondent au budget et au plan financier. À partir de 2024, elles intègrent uniquement les recettes douanières provenant des importations agricoles.

Source: 1990-2027: Portail de données de l'AFF (séries de données «1.1.7 Droits de douane» et «1. Recettes courantes»); 1950-1989: statistique historique de la Suisse HSSO, série de données U.18 «Recettes de la Confédération, par groupes spécifiques, de 1950 à 1989 (en millions de francs)» / La Vie économique

Ill. 2: Répartition des économies de droits de douane selon le pays d'origine des importations

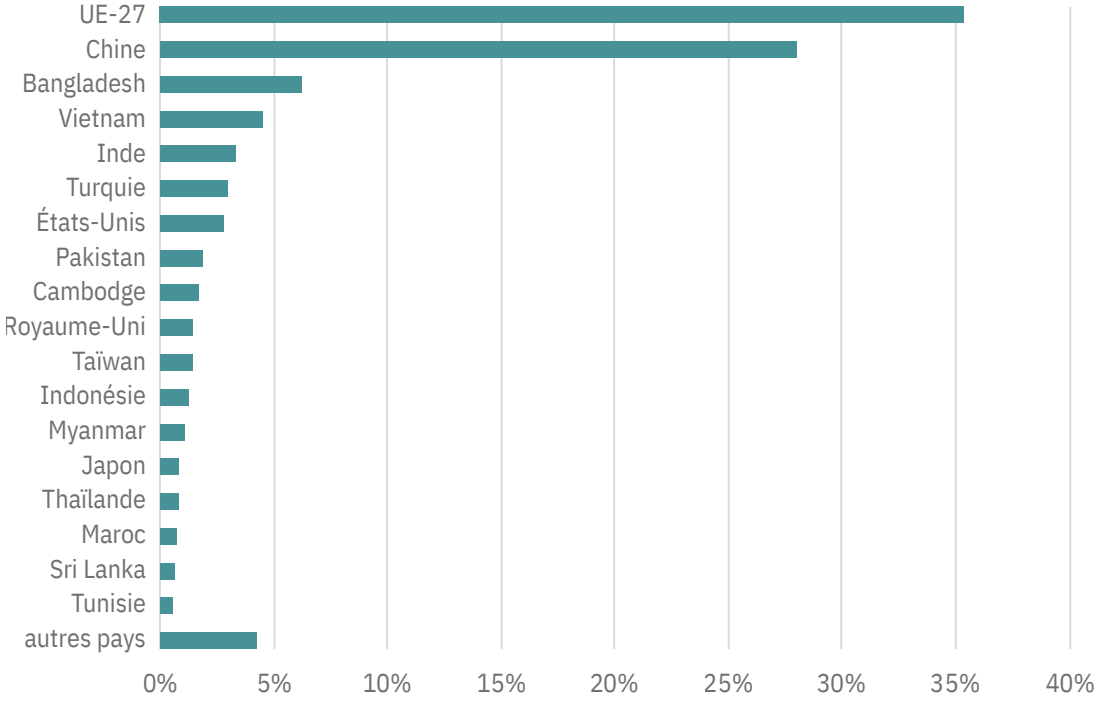

Remarque: les chiffres reposent sur les recettes douanières de l'année 2022.

Source: Seco / La Vie économique

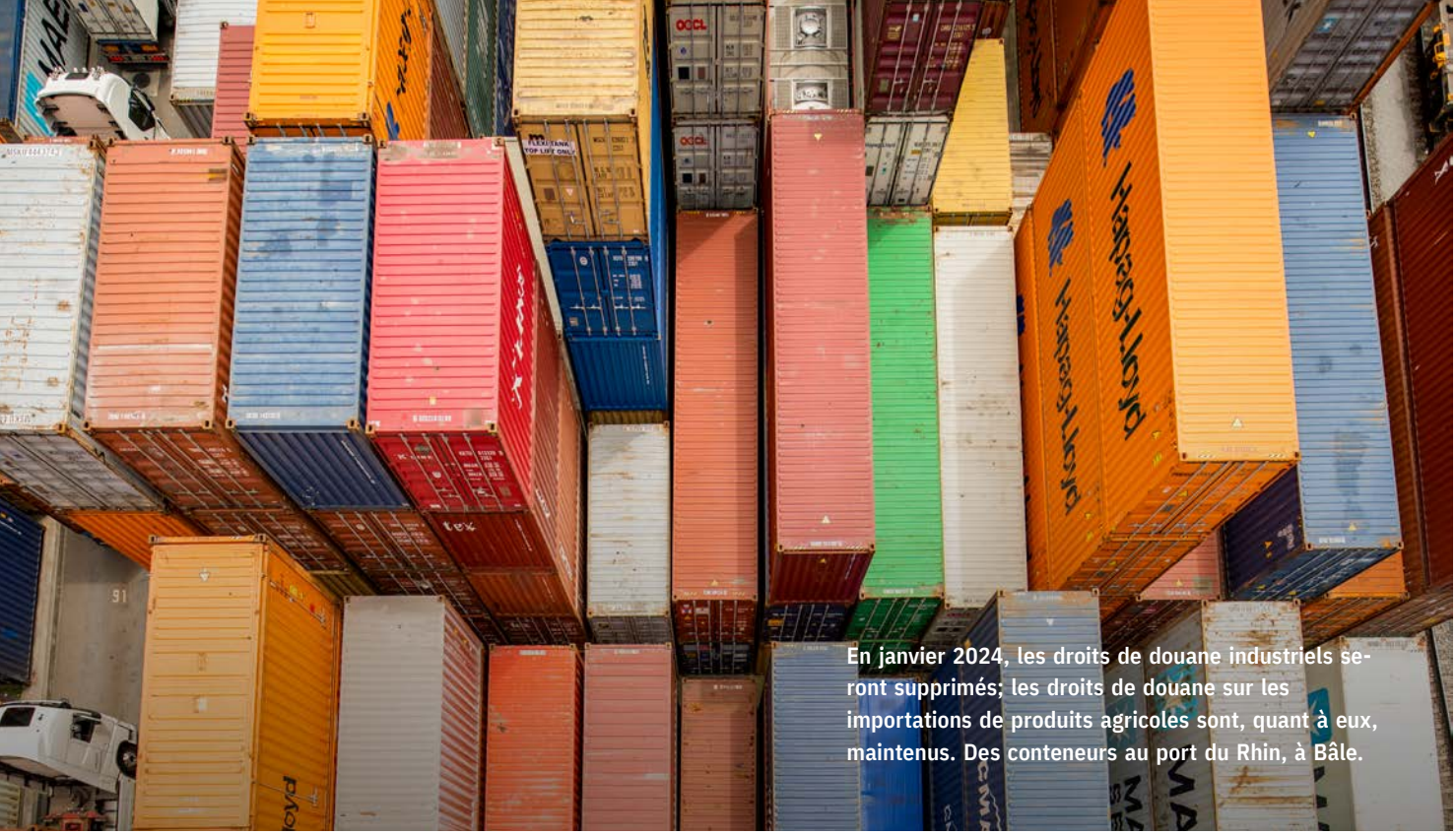

Keystone

En janvier 2024, les droits de douane industriels seront supprimés; les droits de douane sur les importations de produits agricoles sont, quant à eux, maintenus. Des conteneurs au port du Rhin, à Bâle.

cadre d'un accord de libre-échange (l'ALE Suisse-UE par exemple).

Premiers travaux visant la levée des droits de douane industriels

Il y a une dizaine d'années, s'appuyant sur des interventions parlementaires, la Confédération a lancé des travaux en vue de lever de potentiels obstacles au commerce. Le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) a alors commandé plusieurs études approfondies sur les différents moyens de faciliter les importations, notamment par le biais d'une potentielle suppression des droits de douane sur les produits industriels[3].

Le Conseil fédéral a ensuite mis en consultation, en décembre 2018, une proposition en ce sens, laquelle prévoyait également une simplification du tarif douanier. Au regard de l'accueil globalement positif reçu par le projet, le Conseil fédéral a adopté en novembre 2019 le message[4] correspondant à l'intention du Parlement. Cependant, les deux conseils ont vertement critiqué la proposition à ses débuts. Après de multiples débats et un intense suspense, l'Assemblée fédérale a fini par donner son feu vert au projet à la session d'automne 2021.

La réforme porte principalement sur deux volets: la suppression de l'ensemble des droits de douane sur les produits industriels et la simplification du tarif douanier.

Pour le premier volet, la Confédération va ramener à zéro les droits de douane sur tous les produits industriels[5], ce qui permettra aux entreprises d'économiser chaque année quelque 682 millions de francs. L'allègement net, après intégration des remboursements, sera un peu moins élevé, de l'ordre de 600 millions de francs (voir illustration 2 page 51). Les droits de douane sur les importations de produits agricoles, qui ont généré près de 694 millions de francs en 2022, sont en revanche exclus du dispositif et continueront d'alimenter les caisses de la Confédération.

Il faut noter que seuls les droits «appliqués» seront ramenés à zéro, les droits de douane «consolidés» restant inchangés (voir encadré). En limitant la suppression des taxes douanières au premier type de droits de douane, la Suisse est libre, en vertu du droit international, de réintroduire ultérieurement des droits de douane jusqu'à concurrence des droits consolidés. Ainsi, l'incitation à nouer des relations de libre-échange avec elle demeure pour les partenaires commerciaux de la Suisse. En effet, c'est le seul moyen de garantir des taux de droits de douane nuls du point de vue du droit international.

Le second volet de la réforme consiste en une simplification du tarif douanier suisse. Hor-

3 Voir Études sur le thème du libre-échange à l'adresse seco.admin.ch ainsi que le dossier consacré à ce sujet dans «La Vie économique» (2018), nº 4.

4 Message relatif à la modification de la loi sur le tarif des douanes (suppression des droits de douane sur les produits industriels), FF 2019 8033.

5 À l'exception de quelques biens considérés comme des produits agricoles, la suppression des droits de douane porte sur l'ensemble des numéros du tarif douanier des chapitres 25 à 97 du tarif des douanes suisses fondé sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises.

mis quelques exceptions[6], les subdivisions nationales seront abandonnées dans le domaine des biens industriels et le nombre de numéros du tarif douanier passera à l'avenir de 9114 à 7511[7], ce qui réduira la charge de travail que représente le classement tarifaire des produits et les risques d'erreur pour les entreprises.

Les 779 allègements douaniers existants qui sont octroyés lors de l'importation de produits destinés à un emploi précis vont disparaître eux aussi. Ainsi, les masques de protection peuvent aujourd'hui être importés, sur demande, à des taux inférieurs s'ils servent à la prévention d'une pandémie. La suppression des droits de douane sur les produits industriels signe la fin de ces traitements spécifiques et de la paperasserie qu'ils engendrent.

Plus aucune preuve de l'origine ne sera par ailleurs exigée à l'importation de marchandises qui restent en Suisse. En effet, la suppression des droits de douane s'applique à l'ensemble des marchandises industrielles, quelle que soit leur provenance.

En février 2022, le Conseil fédéral a décidé de mettre en œuvre la réforme au 1er janvier 2024. C'est donc à cette date que la suppression des droits de douane sur les importations de produits industriels en Suisse et les simplifications administratives entreront en vigueur.

L'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) et le Seco préparent le déploiement de cette réforme de multiples façons. Des ordonnances et des bases de données ont notamment été modifiées à cet effet. De plus, la Confédération entend mettre en place un suivi pour déterminer dans quelle mesure les droits de douane économisés se répercuteront aussi sur les ménages. Par ailleurs, la Commission d'experts douaniers – qui existe au bas mot depuis 1839 et a depuis été renommée Commission d'experts pour les questions de tarifs douaniers – sera dissoute fin 2023. Les quelques tâches qui survivront à la suppression des droits douaniers sur les produits industriels seront transférées à la Commission de la politique économique. Enfin, le Seco et l'OFDF publient en ligne des ressources exhaustives à destination des entreprises, comme des présentations ou des webinaires auxquels plus de 1700 entreprises ont participé jusqu'en novembre 2023. C'est une preuve de l'importance que le monde économique accorde lui aussi à cette réforme.

6 Par exemple biens soumis au contrôle à l'exportation.

7 Les numéros du tarif douanier sont fondés sur le Système harmonisé, une nomenclature internationale usuelle gérée par l'Organisation mondiale des douanes située à Bruxelles, sur lequel est également basé le tarif douanier suisse. Dans ce système, un code à six chiffres est attribué à chaque groupe de marchandises. Des subdivisions sont possibles au niveau national.

Droits de douane appliqués et consolidés

En matière de politique commerciale, on opère une distinction entre les droits de douane appliqués et les droits de douane consolidés. Les droits de douane appliqués sont des taxes tarifaires à régler lors de l'importation des marchandises. Ils figurent dans le tarif d'usage, le «Tares» en Suisse. Les droits de douane consolidés sont le fruit de négociations multilatérales menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ils constituent une obligation en vertu du droit international et fixent le montant maximum du droit douanier qu'un pays peut prélever à l'importation d'un produit. Ces deux types de droits ne sont pas nécessairement identiques: les droits appliqués peuvent être inférieurs ou égaux aux droits consolidés, mais jamais supérieurs à ceux-ci. Ils sont inférieurs aux droits consolidés définis au sein de l'OMC dans de nombreux pays, car cela sert l'intérêt économique de ces États. Ces pays peuvent ainsi relever les droits appliqués jusqu'à concurrence des droits consolidés. La Suisse sera dans une position similaire puisqu'elle supprime uniquement les droits de douane appliqués sur les produits industriels, et non les droits consolidés.

Thomas A. Zimmermann
Ambassadeur et délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, chef du centre de prestations «Services spécialisés économie extérieure» du Secrétariat d'État à l'économie (Seco) et associé aux recherches au SIAW-HSG, Université de Saint-Gall

La Suisse, nation économe

Championne d'Europe de l'épargne, la population de Suisse a de plus en plus tendance à mettre de l'argent de côté. Les hauts revenus affichent un taux d'épargne plus élevé.

Selina Lehner, Roland Hofmann, ZHAW

Qu'est-ce que l'épargne? D'un point de vue économique, cela consiste en une évaluation des besoins de consommation actuels et futurs et est une façon d'optimiser les besoins individuels et le bien-être de la société au fil du temps[1]. En réalité, l'épargne se résume bien souvent à ce qui reste sur un compte bancaire.

La comptabilité nationale opère une distinction entre «épargne forcée» et «épargne volontaire». La première désigne principalement l'ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension régis par l'État. En Suisse, on observe au fil des ans une légère baisse de l'épargne forcée (voir illustration 1 page 56)[2].

L'épargne volontaire comprend les économies que les ménages constituent sans contrainte externe, les versements dans le pilier 3a par exemple. Cette épargne sert à constituer un patrimoine, à réduire l'endettement ou à financer une consommation différée. Entre 1995 et 2022, la part de l'épargne volontaire en Suisse est passée de 8,5% à 16,3%; elle vient plus que compenser le recul de l'épargne forcée (effet de substitution et de complémentarité).

Dans la théorie économique, quatre grands facteurs déterminant la part d'épargne volontaire sont souvent cités[3]: premièrement, le niveau des taux réels, dont l'effet unidimensionnel sur le taux d'épargne n'est toutefois pas pertinent[4]. Deuxièmement, l'évolution démographique dont l'influence est très largement reconnue, car le taux d'épargne des ménages varie en fonction de la catégorie d'âge. Troisièmement, le revenu du ménage et les attentes quant à son évolution et enfin, quatrièmement, l'état de la fortune nette, qui sera analysée plus en détail par la suite.

Un taux d'épargne très variable selon les ménages

Ces 25 dernières années ont montré que lorsque le revenu brut agrégé (ajusté de l'épargne forcée et de l'inflation) progresse, la part d'épargne volontaire agrégée suit la même trajectoire (voir illustration 2 page 56). Tandis que le revenu décrit une hausse quasi linéaire, le taux d'épargne connaît certaines variations (durant la pandémie, par exemple, son augmentation correspondait aux possibilités restreintes de consommation).

La corrélation entre revenu et taux d'épargne existe non seulement de façon agrégée au niveau macroéconomique, mais aussi selon les différentes catégories de ménages: ceux à faible revenu ont davantage tendance à consommer ou à s'endetter. Entre 2006 et 2008, les ménages du premier quintile de revenu ont «désépargné», autrement dit puisé dans leurs réserves, en moyenne 660 francs par mois, contre 686 francs entre 2015 et 2017[5]. Cela correspond à un taux d'épargne négatif de 21,9%. À l'inverse, les ménages aisés ont pu épargner davantage: entre 2006 et 2008, les ménages du dernier quintile de revenu ont épargné en moyenne 3415 francs par mois, contre 4479 francs entre 2015 et 2017, soit un taux d'épargne de 23,4%. Plus la catégorie de revenu est élevée, plus le taux

1 Voir Fricke (2005).

2 Voir Office fédéral de la statistique (2023a) ; la baisse est principalement imputable à la forte croissance des autres composantes du revenu disponible. D'autres facteurs ont également une influence sur l'épargne forcée.

3 Notamment Klär et Slacalek (2006).

4 Isaak, Jäger, Schmidt, Föllmi & Seiler (2021).

5 Office fédéral de la statistique, 2023b.

Keystone

Le taux d'épargne des ménages du dernier quintile de revenu atteint 23,4%. Aux courses de chevaux à St-Moritz, un homme, un verre de vin à la main, porte une Rolex.

d'épargne augmente, proportionnellement, les ménages les plus riches ont donc pu économiser plus que les autres catégories.

D'un point de vue macroéconomique, la représentation du taux d'épargne est déformée par les inégalités de revenu. Si, proportionnellement, les revenus des ménages les plus aisés augmentent davantage que ceux des plus modestes, cela entraîne une hausse du taux d'épargne sur le plan économique.

Le ratio du patrimoine, soit le rapport entre les actifs nets[6] et le revenu disponible du ménage, a progressé ces dernières années. En l'an 2000, il s'inscrivait à 8,39, contre 12,07 dès 2022. En d'autres termes, la population suisse dispose d'une plus grande fortune et épargne également davantage, faisant ainsi croître le patrimoine.

Toutefois, cette constitution de fortune ne repose que de manière limitée sur le taux d'épargne. Selon les deux économistes Enea Baselgia et Isabel Martinez, elle résulte des importants gains en capital, notamment dans le secteur immobilier, qui permettent la constitution d'un patrimoine[7].

L'écart continue de se creuser

De son côté, l'observation macroéconomique sur l'évolution du patrimoine ne concerne qu'une partie de la population suisse: la richesse est plus inégalement répartie que le revenu[8]. Selon les chiffres de la banque de données World Inequality Database, les 10% des Suisses les plus riches possédaient 57% du patrimoine total en 1995. En 2021, cette valeur représente 63%. La moitié la «plus pauvre» de la population détenait seulement 5% de la fortune globale en 1995 contre 4% en 2021. L'écart entre les riches et les pauvres continue de se creuser, les actifs se concentrant dans des mains toujours moins nombreuses, notamment en raison de la possession de biens immobiliers.

Ill. 1: Augmentation du taux d'épargne des ménages suisses (1995 – 2022)

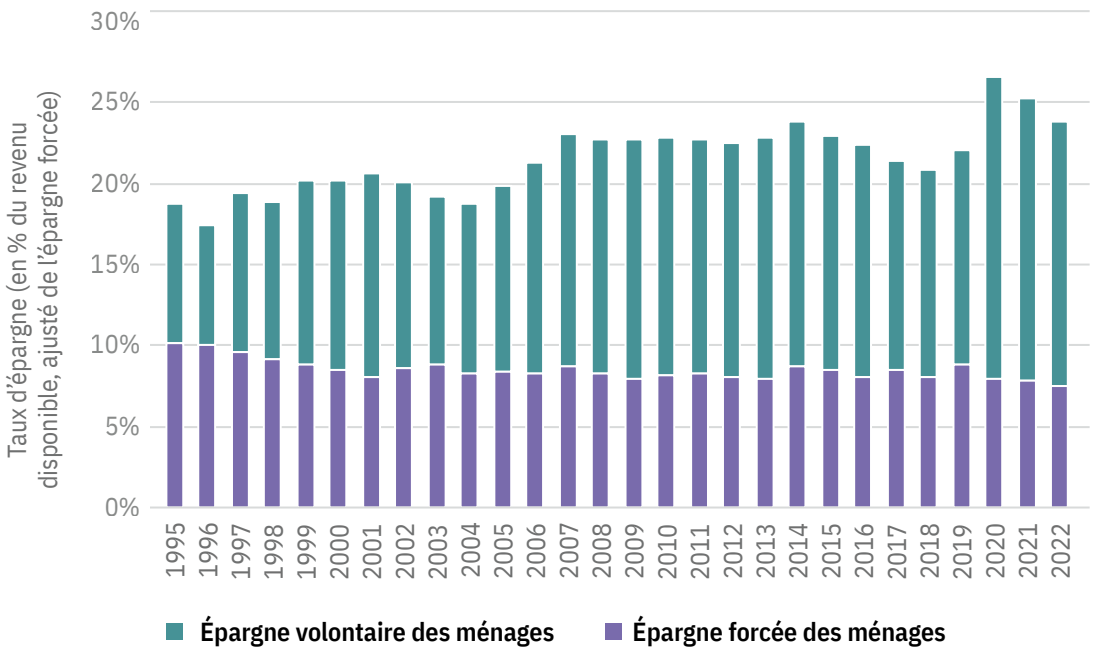

Source: Office fédéral de la statistique (2023a) / La Vie économique

Ill. 2: Augmentation continue du revenu brut et du taux d'épargne des ménages (1996 – 2022)

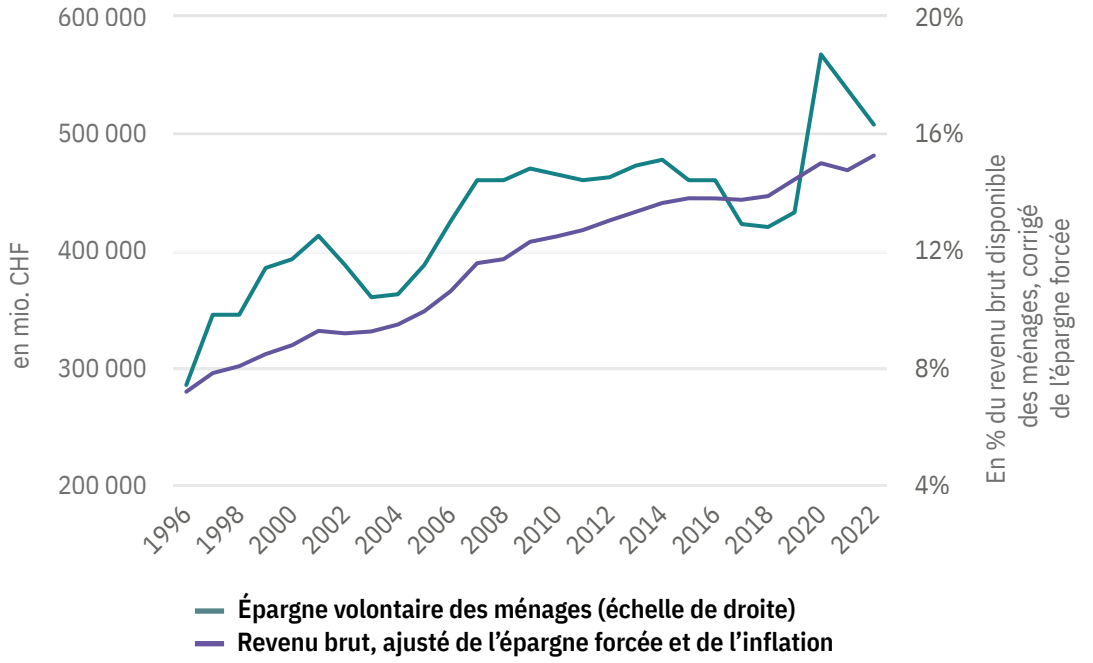

Source: Office fédéral de la statistique, 2023a / La Vie économique

D'un point de vue économique global, la Suisse se porte bien: les revenus, le taux d'épargne et le patrimoine y ont progressé ces dernières années. Comparée à ses voisins européens, elle reste en tête du classement[9]. Toutefois, à un niveau de granularité plus fin, celui des ménages, d'importantes disparités financières se font jour, comme le taux d'épargne selon le revenu ou l'âge[10]. Les taux d'épargne agrégés ne révèlent qu'une moyenne de l'activité d'épargne des ménages, donnant une image en trompe-l'œil de la réalité.

Les auteurs remercient Isabel Martinez, Melanie Häner et Elena Marton pour leurs précieuses suggestions et pour les échanges critiques.

Bibliographie

Baselgia E. et Martinez I. (2022). Wealth-income ratios in free market capitalism: Switzerland, 1900-2020 Document de travail CESifo n°9976.

Banque nationale suisse (2023). Compte de patrimoine des ménages. Base de données.

Föllmi R. et Martínez I. (2017). Die Verteilung von Einkommen und Vermögen in der Schweiz. Article public n°6 (disponible uniquement en allemand). Zurich: UBS International Center of Economics in Society.

Fricke D. (2005). Sparen. Source: Schubert, K. (eds) Handwörterbuch des ökonomischen Systems der Bundesrepublik Deutschland. VS Verlag für Sozialwissenschaften Wiesbaden.

Isaak , Jäger Ph., Schmidt T., Föllmi R. et Seiler P. (2021). Les baby-boomers font baisser les taux d'intérêt réels. La Vie économique, 22 juillet 2021.

Klär E. et Slacalek J. (2006). Entwicklung der Sparquote in Deutschland: Hindernis für die Erholung der Konsumnachfrage. DIW Wochenbericht, 73, édition 40, pp. 537-543.

Lehner S., Hohgardt H. et Umbricht B. (2023). Mehr Einkommen, weniger finanzielle Sorgen? Erkenntnisse zum finanziellen Wohlbefinden in der Schweiz. Winterthour: ZHAW School of Management and Law.

OCDE (2023). Épargne des ménages.

Office fédéral de la statistique (2023a). Comptes nationaux. Base de données.

Office fédéral de la statistique (2023b). Enquête sur le budget des ménages. Base de données.

World Inequality Database (2023).

6 Banque nationale suisse (2023).

7 Baselgia et Martinez (2022).

8 Föllmi et Martinez (2017).

9 OCDE (2023).

10 Office fédéral de la statistique (2023b); Lehner, Hohgardt et Umbricht (2023).

Selina Lehner
Collaboratrice scientifique et responsable de projet, ZHAW School of Management and Law, Winterthour

Roland Hofmann
Chargé de cours en banque et finance, directeur du programme de master en conseil financier, ZHAW School of Management and Law, Winterthour

Les prix des logements en propriété ont-ils atteint un pic?

Une demande forte associée à une offre réduite: telle est l'explication donnée jusqu'à présent au fait que, malgré la hausse des taux hypothécaires, les prix des logements privés ne cessent d'augmenter. Mais la tendance semble maintenant s'inverser.

Donato Scognamiglio, CIFI

À chaque fois que la Banque nationale suisse (BNS) a annoncé un «examen de la situation économique et monétaire», les journalistes financiers pouvaient s'attendre depuis l'été 2022 à une nouvelle hausse du taux directeur Saron. Mais, le 21 septembre dernier, la BNS a renoncé à ce tour de vis: elle a maintenu le taux directeur à 1,75%, considérant que les cinq relèvements de taux décidés depuis juin 2022 lui avaient permis de ramener l'inflation sous le seuil de 2% en Suisse et, partant, d'atteindre son objectif de stabilité des prix. Cette pause devrait profiter au marché immobilier.

Le rêve de devenir propriétaire s'envole

Les hausses de taux successives ont parfois affecté directement le budget des propriétaires immobiliers. Tandis que les emprunteurs à qui la banque avait consenti une hypothèque à long terme autour de 1% il y a deux ans peuvent continuer de dormir sur leurs deux oreilles, ceux qui doivent renouveler leur crédit immobilier prochainement subiront des charges d'intérêts jusqu'à trois fois plus élevées. Et les strictes règles en matière de capacité financière ont fait s'envoler le rêve d'accéder à la propriété de certains candidats à la conclusion d'une nouvelle hypothèque.

Alors que cette situation aurait dû affaiblir la demande de maisons individuelles et d'appartements en propriété et mettre les prix sous pression, ces derniers ont continué d'augmenter allègrement. Depuis avril dernier, l'indice «SWX IAZI Private Real Estate» affiche une croissance allant jusqu'à 1,9% (voir illustration page 60). Contrairement à ce qui se passe dans de nombreux autres pays, la hausse des taux d'intérêt n'a donc pas encore fait baisser les prix des logements résidentiels privés en Suisse. Mais cela pourrait désormais changer.

Menée par Raiffeisen, l'étude Immobilier Suisse – 3T 2023[1] montre que le nombre d'abonnements de recherche activés sur les plateformes immobilières a pratiquement était divisé par deux en l'espace de deux ans à la suite du revirement des taux et de l'affaiblissement du boom du Covid-19[2]. Cela n'a toutefois pas suffi à briser la dynamique des prix à la transaction.

Selon un rapport du journal «Sonntagszeitung»[3], les courtiers en immobilier ont enregistré une baisse de la demande allant jusqu'à 30% pour le mois de septembre 2023. Ce recul ne se traduit toutefois pas encore dans les prix des transactions qui servent de base pour le calcul des indices immobiliers, car de nombreux propriétaires hésitent encore à vendre.

Des motifs d'ordre psychologique peuvent expliquer l'indécision des vendeurs: habitués à une augmentation continue de la valeur des biens, ils ne

1 Voir Raiffeisen (2023). Immobilier Suisse – 3T 2023. Le feu couve.

2 Voir Scognamiglio (2021). Quand le télétravail dope l'immobilier. La vie économique, 22 juillet.

3 Meyer (2023). Preise für Häuser, Wohnungen und Büros kommen ins Rutschen. «Sonntagszeitung», 23 septembre.

Keystone

De nombreux propriétaires hésitent encore à vendre leur maison, malgré les signes d'une baisse des prix.

sont pas encore prêts à faire des concessions sur le prix de vente. Depuis la pandémie de Covid-19, la demande a dépassé l'offre dans de nombreuses régions, provoquant une augmentation des prix. L'affaiblissement de la demande, associée à une offre plus importante dans certaines régions, pourrait annoncer un renversement de tendance.

Augmentation continue des loyers

Pour les locataires également, le relèvement du taux directeur signifie une hausse des coûts du logement: étant donné que le revirement des taux d'intérêt s'est accompagné d'un renchérissement des hypothèques, le taux d'intérêt de référence a augmenté cette année pour la première fois depuis son introduction en 2008.

Si, dans le passé, les locataires ont fait valoir leur droit à une baisse de loyer auprès de leur bailleur, ce dernier peut à présent augmenter leur loyer et répercuter sur eux d'autres hausses des coûts ainsi que 40% de l'inflation.

Les loyers peuvent grimper de 7%: 3 points de pourcentage sont dus à la hausse du taux de référence, 3,5 points de pourcentage additionnels à la répercussion du renchérissement et au forfait de 0,5 point de pourcentage par an pour l'augmentation générale des coûts sur trois ans. Une nouvelle hausse du taux de référence étant considérée comme acquise, les loyers devraient augmenter d'environ 15% à 20% d'ici la fin de l'année 2024.

Affichant depuis juillet 2022 des taux de croissance entre 0,4 et 1,9% par rapport à 2021, les immeubles résidentiels de rendement ne perdent rien de leur attrait pour les investisseurs.

Pendant la phase de taux d'intérêts négatifs, «l'or en béton» – comme certains appellent les placements immobiliers sur le ton de la plaisanterie – a constitué un placement prisé car, contrairement aux obligations ou aux dépôts d'épargne, il promettait un rendement sûr. Cet éclat s'est toutefois terni. Actuellement, le rendement moyen du *cash-flow* net atteint 2,9% selon le «CIFI Swiss Property Benchmark», ce qui signifie qu'il ne dépasse plus les coûts de financement.

Le modèle d'affaires de nombreux investisseurs immobiliers est menacé, car quiconque réalise des recettes à hauteur de 2,9% tout en devant payer 3% d'intérêt à la banque et à ses actionnaires est mis à l'épreuve financièrement. Les sociétés fortement endettées et qui ont recouru à un financement Saron doivent revoir leurs comptes. Il est fort probable que certains investisseurs devront également dévaluer leurs placements l'année prochaine.

Indice des prix des logements en propriété privée en Suisse (1982-2023)

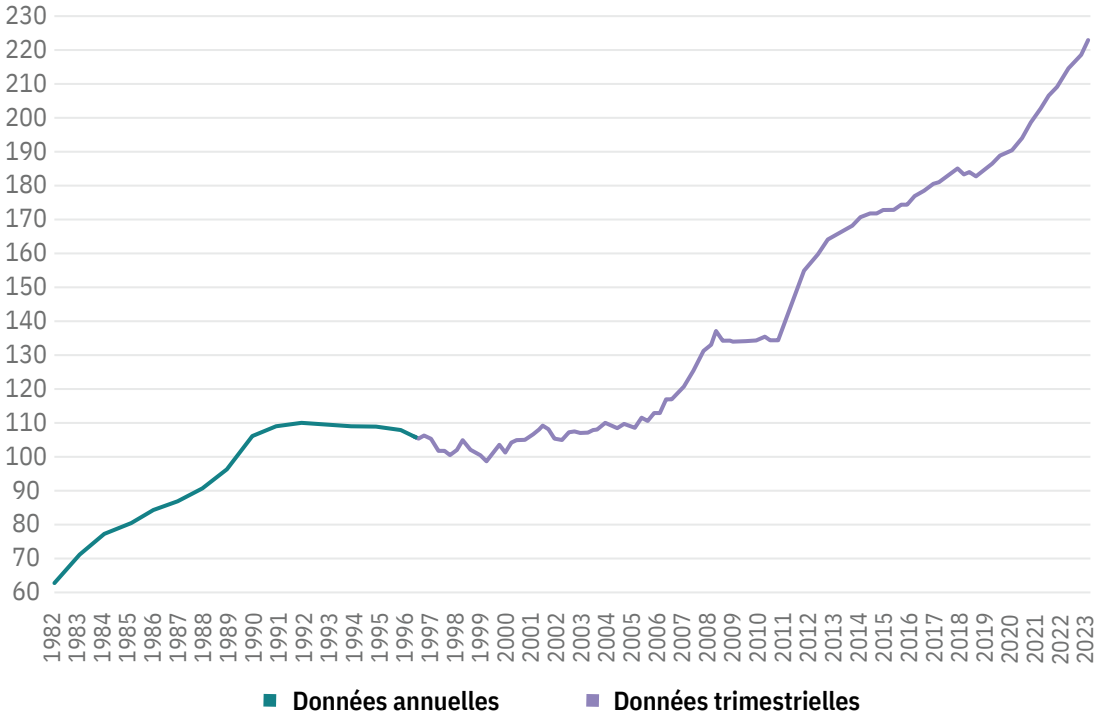

Source: CIFI, Indice Private Real Estate / La Vie économique

Toutefois, il existe aussi des facteurs qui soutiennent la valeur des biens immobiliers. Les évaluations des flux de trésorerie budgetisés peuvent être ajustés en raison du renchérissement et de la hausse des taux qui entraînent une hausse des loyers – à condition que les locataires soient en mesure de les payer.

En fin de compte, les immeubles résidentiels de rendement demeurent probablement un placement intéressant en raison des hausses de loyers attendues et de la très forte demande de terrains à bâtir. Il n'y a en revanche plus de pénurie d'options de placement à proprement parler due aux intérêts négatifs.

Donato Scognamiglio
Président du Conseil d'administration de CIFI, chargé de cours en immobilier et finance et professeur titulaire, Université de Berne

Registre de transparence: beaucoup sont concernés, mais les coûts restent faibles

Le Conseil fédéral prévoit de créer pour les personnes morales un registre de la transparence qui comprendra des indications sur les ayants droit économiques d'entreprises, de fondations et de *trusts*. Cet article présente une estimation des coûts qu'entraînerait l'instauration d'un tel registre pour les entités concernées.

Tabea Kaderli, Bass

La nouvelle loi sur la transparence des personnes morales (LTPM) vise à renforcer la prévention et faciliter les poursuites pénales dans le domaine de la criminalité financière et, partant, asseoir la réputation de la place financière suisse. Elle devrait en outre permettre de mettre en œuvre des normes internationales.

Si le projet de loi introduit différentes nouveautés, le choix a été fait dans le présent article d'exposer plus particulièrement l'instauration d'un registre de transparence des ayants droit économiques de personnes morales domiciliées en Suisse. Est réputé ayant droit économique quiconque détient le contrôle d'une entreprise, c'est-à-dire toute personne (physique) détenant seule ou avec un tiers une participation d'au moins 25% du capital ou des voix, ou exerçant son contrôle d'une autre manière.

Quelles conséquences l'instauration d'un registre de la transparence aura-t-elle sur les acteurs directement concernés par la réglementation? Toutes les entités juridiques assujetties à la loi devront identifier, documenter et annoncer leurs ayants droit économiques au registre, certaines exceptions et une procédure d'annonce simplifiée étant néanmoins prévues. Les informations collectées seront accessibles aux autorités et aux intermédiaires financiers, mais pas au grand public. Le bureau d'études Bass a réalisé une analyse d'impact de la réglementation (AIR) pour estimer les coûts et évaluer les effets macroéconomiques du projet de loi (voir tableau page 63).

Qui est concerné?

Les obligations liées à l'instauration d'un registre de transparence concernent trois groupes. Le premier groupe, qui compte quelque 500 000 entités, comprend les entités juridiques tenues d'identifier et d'annoncer leurs ayants droit économiques, c'est-à-dire les sociétés anonymes, les Sàrl, les coopératives, les véhicules de placement collectif, les associations et les fondations, ainsi que les succursales étrangères et les autres personnes morales de droit étranger. Le deuxième regroupe les ayants droit économiques et les autres tiers affiliés tenus de collaborer. Sont concernés non seulement les sociétaires d'une entreprise, mais aussi les fiduciaires et les personnes appartenant à la «chaîne de propriété» d'une entreprise, soit environ un million de personnes. Le troisième groupe rassemble les intermédiaires financiers. Ayant accès au registre de transparence dans le cadre de leurs obligations de diligence, ceux-ci devront corriger, en collaboration avec leurs clients, d'éventuelles discordances entre leurs propres

Keystone

Si le registre de transparence est mis en place, les entreprises, les fondations et les *trusts* devront annoncer leurs ayants droit économiques. Une façade vitrée à Zurich-Oerlikon.

informations et celles figurant au registre; si une correction n'est pas possible, ils seront tenus de l'annoncer au registre. Les coûts estimés pour chacun des quelque 750 intermédiaires financiers dépendent du nombre de relations d'affaires.

Alors que les deux premiers groupes ne devraient subir que des coûts, celui des intermédiaires financiers peut aussi s'attendre à bénéficier de gains d'efficacité s'agissant de l'exécution de ses obligations de diligence prévue par la loi fédérale concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (loi sur le blanchiment d'argent, LBA). Alors que le registre de transparence pourrait en outre simplifier l'activité de surveillance interne des risques dévolue aux intermédiaires financiers, une grande incertitude demeure pour les incohérences relatives aux informations que devront corriger les intermédiaires financiers.

Le bureau d'études Bass estime que les entreprises assujetties à la loi devront supporter des frais de personnel s'élevant à quelque 13 millions de francs durant l'année d'introduction de la réglementation (voir tableau). Comme ces coûts seront répartis entre environ 500 000 entités juridiques assujetties, ils seront toutefois peu élevés pour chacune d'elles. Quant aux coûts liés à l'obligation de collaborer, ils sont estimés entre 7,5 et 8 millions de francs et seront également répartis entre un grand nombre d'entités concernées. Compte tenu des incertitudes mentionnées précédemment, la fourchette d'estimation des coûts imputables aux intermédiaires financiers est large: elle va de 3 millions d'économies à des coûts dépassant les 7 millions de francs. Globalement, les coûts induits par la nouvelle réglemen-

Méthodologie et données de base

L'analyse est basée sur un modèle qui catégorise les éléments du registre de transparence et les obligations d'agir qui en découlent pour les entités juridiques assujetties. Les coûts et les bénéfices ont été évalués qualitativement et quantifiés sur la base d'études consacrées aux registres de transparence instaurés dans d'autres pays et d'enquêtes portant sur d'autres registres en Suisse. Les coûts ont ensuite été chiffrés et les coûts/bénéfices analysés. Un premier scénario prévoyant des coûts faibles et un second tablant sur des coûts élevés ont été élaborés pour l'année d'introduction du registre et pour les années suivantes. Enfin, une estimation qualitative des effets macroéconomiques du registre de transparence a été effectuée.

Registre de transparence: coûts estimés par groupe et par scénario lors de l'année de lancement (en millions de francs)

		Scénario 1: Coûts réglementaires faibles	Scénario 2: Coûts réglementaires élevés
Coûts	Entités juridiques assujetties	13,31	13,85
	Ayants droit économiques, autres tiers affiliés	7,62	8,09
	Intermédiaires financiers	5,30	13,90
Bénéfice	Intermédiaires financiers	-8,62	-6,47
	Total des coûts en millions de francs	**18**	**29**
	en % du PIB 2021	0,002%	0,004%

Source: calculs Bass / La Vie économique

tation devraient être compris entre 18 et 29 millions de francs la première année et entre 1,85 et 14 millions de francs les années suivantes.

La loi sur la transparence des personnes morales devrait avoir des répercussions macroéconomiques positives en termes d'acceptation internationale, de réputation de la place financière et de sécurité juridique. En revanche, elle ne devrait pas avoir d'influence immédiate sur l'attrait de la place économique suisse. En résumé, la nouvelle réglementation entraînera des coûts demeurant faibles car ils seront répartis sur un grand nombre d'acteurs. Ces coûts n'auront donc quasiment pas d'incidences pour les entreprises et leur part dans le PIB sera également infime.

Bibliographie

Kaderli T., Iseli S. et Künzi K. (2023), Regulierungsfolgenabschätzung zur Schaffung einer gesetzlichen Regelung der wirtschaftlich berechtigten Personen von juristischen Personen in der Schweiz [étude réalisée sur mandat du Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI), uniquement disponible en allemand]. Berne: bureau BASS.

Tabea Kaderli
Cheffe de projet, bureau d'études de politique du travail et de politique sociale (Bass), Berne

La Suisse devrait-elle surveiller les aides d'État qu'elle accorde?

Les aides accordées par l'État poursuivent des objectifs d'intérêt public. Mais elles faussent aussi la concurrence. La Suisse devrait-elle surveiller les aides d'État, à l'instar de la pratique en vigueur au sein de l'Union européenne?

Roger Gschwend, Philippe Sulger, Seco

Les «aides accordées par les États» sont une notion de droit européen dont le principe est inscrit à l'article 107 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (UE): «Sont incompatibles avec le marché intérieur, dans la mesure où elles affectent les échanges entre États membres, les aides accordées par les États ou au moyen de ressources d'État sous quelque forme que ce soit qui faussent ou qui menacent de fausser la concurrence en favorisant certaines entreprises ou certaines productions.» Il ne s'agit donc pas seulement de subventions: toute mesure favorisant les entreprises de manière sélective, que ce soit par le biais d'un prêt, d'une garantie ou d'un allègement fiscal, peut être considérée comme une aide d'État.

Il est toutefois possible de justifier l'octroi d'une aide. Les motifs sont nombreux et font l'objet d'une réglementation détaillée dans l'UE. Il est notamment possible d'accorder des aides pour atténuer l'impact économique d'une pandémie, promouvoir les technologies propres ou encore encourager les prestations relevant du service public.

Dans l'UE, c'est la Commission européenne qui surveille les aides accordées par les États, en procédant à une pesée d'intérêts entre les effets attendus et l'impact négatif sur la concurrence et le commerce. Elle veille également à ce que les mêmes règles soient appliquées dans l'ensemble de l'UE, car le cadre en matière de concurrence doit être le même pour tout le marché intérieur. Les aides accordées sont donc publiées, à des fins de transparence quant à l'utilisation des ressources étatiques, d'une part, et pour qu'il soit possible de former un recours (le concurrent d'une entreprise bénéficiaire, p. ex.), d'autre part.

Pas de surveillance systématique en Suisse

En concluant l'accord-cadre institutionnel avec l'UE, la Suisse se serait engagée à reprendre les dispositions européennes relatives aux aides d'État dans certains secteurs économiques. Les entreprises qui opèrent sur le marché intérieur européen auraient été soumises aux mêmes règles de concurrence, d'abord au niveau du champ d'application de l'accord sur le transport aérien, puis de l'accord prévu sur l'électricité et d'autres accords d'accès au marché. La Suisse n'a toutefois pas conclu l'accord-cadre précité.

En Suisse aussi, il convient d'éviter au maximum les distorsions de concurrence causées par l'État. D'un point de vue de politique économique, il serait donc également dans l'intérêt de la Suisse de créer un cadre homogène pour l'octroi des aides d'État. La transparence accrue qui en découlerait pourrait en outre permettre une utilisation plus efficace de l'argent public.

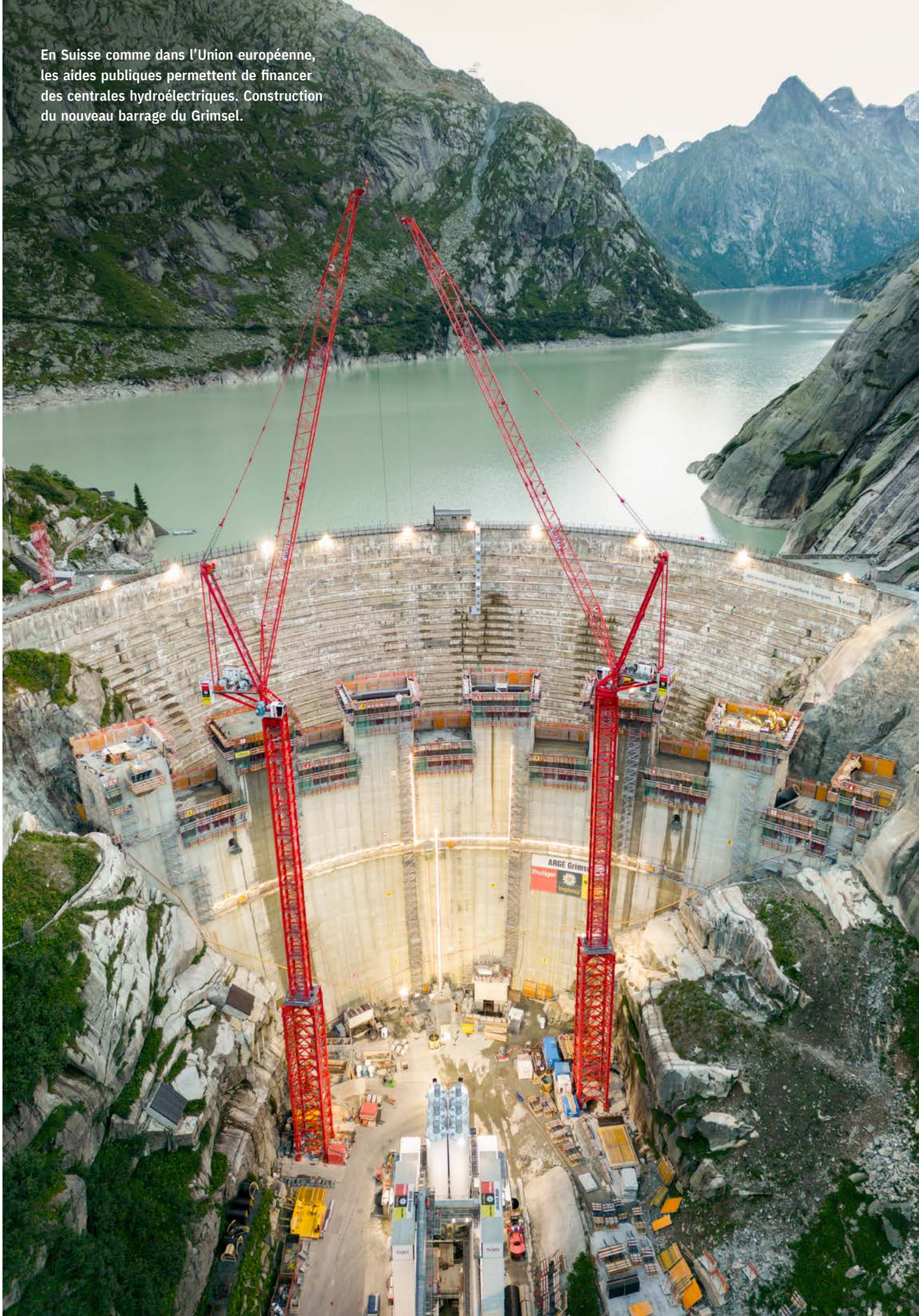

Keystone

En Suisse comme dans l'Union européenne, les aides publiques permettent de financer des centrales hydroélectriques. Construction du nouveau barrage du Grimsel.

Les principes juridiques qui régissent l'économie de marché en Suisse sont similaires à ceux qui prévalent dans l'UE: toute atteinte de l'État à la liberté économique doit reposer sur une base légale et respecter le principe de proportionnalité. En Suisse, toutefois, il n'y a pas de surveillance systématique des aides accordées par l'État comme c'est le cas dans l'UE. Le pays doit certes s'en tenir aux règles de l'OMC et de l'accord de libre-échange avec l'UE lorsqu'il accorde des subventions. Mais ces règles ne s'appliquent qu'aux marchandises et ne prévoient pas de contrôles systématiques. Seules les aides d'État au transport aérien sont surveillées par la Commission de la concurrence (Comco), et seulement dans le cadre du champ d'application de l'accord Suisse-UE sur le transport aérien. Enfin, la Comco, à l'inverse de la Commission européenne, ne peut rédiger que des prises de position qui ne sont pas juridiquement contraignantes.

Impact d'une surveillance des aides d'État

Reprendre les dispositions européennes en matière d'aides d'État aurait un impact sur le système helvétique correspondant. Selon les premières investigations d'un groupe de travail de la Confédération et des cantons, il serait possible de reprendre le droit européen dans de nombreux domaines sans adaptation majeure du cadre juridique suisse. Ce serait notamment le cas en ce qui concerne l'encouragement fédéral de l'innovation, les aides à l'innovation accordées aux entreprises énergétiques en vue de garantir la sécurité d'approvisionnement ou les participations étatiques dans ces mêmes entreprises. En revanche, les avantages fiscaux sélectifs relatifs aux nouvelles implantations ou les garanties d'État accordées aux banques cantonales seraient quant à elles problématiques.

La légalité des aides accordées par l'État devrait être approfondie au cas par cas, notamment celle des mesures cantonales de politique fiscale. Du point de vue du droit relatif aux aides d'État, la réglementation européenne en la matière est particulièrement complexe.

En reprenant le cadre européen en matière d'aides d'État, la Suisse s'alignerait aussi, dans une certaine mesure, sur les motivations politiques de l'UE qui fondent les règles d'exception. Celles-ci évoluent en permanence et ont par exemple été précisées cette année face aux défis actuels de politique industrielle dans l'UE («industrie zéro net»). Contrairement à l'UE, la Suisse ne poursuit pas de politique industrielle spécifique et sa compétitivité repose justement sur le fait qu'elle renonce le plus souvent à promouvoir des secteurs économiques spécifiques. En pratique, les développements européens devraient déployer leurs effets en Suisse, avec ou sans accords entre les deux pays: l'octroi d'aides de l'État à des entreprises dans l'UE peut avoir un impact négatif sur leurs concurrentes en Suisse; mais les entreprises suisses peuvent aussi en profiter indirectement, en tant que fournisseuses ou clientes.

Si la Suisse devait s'aligner sur le droit européen, il faudrait négocier une réglementation transitoire pour les aides actuellement octroyées. De plus, la Suisse devrait préserver ses intérêts essentiels dans l'optique d'une évolution encore imprévisible. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Conseil fédéral vise une approche sectorielle, qui permettrait à la Suisse d'engranger de l'expérience avant d'étendre éventuellement la surveillance des aides à d'autres secteurs.

Une procédure allégée

Certains cantons sont favorables au renforcement de la transparence concernant les aides accordées par l'État. Pour permettre une surveillance systématique, il faudrait toutefois créer une nouvelle autorité de surveillance à l'échelon fédéral ou confier cette tâche à une autorité existante. Cette surveillance représenterait une charge de travail accrue pour toutes les parties prenantes. Il faudrait toutefois pouvoir continuer à accorder rapidement les aides qui ne sont pas problématiques. L'idée serait donc de mettre en place une procédure aussi simple que possible.

Contrairement à l'UE, la Suisse ne pourrait pas, dans la plupart des cas, soumettre les aides d'État à l'approbation préalable d'une autorité fédérale de surveillance. Du point de vue du droit constitutionnel, cela irait en effet à l'encontre de la répartition des compétences entre la Confédération et les cantons, d'une part, et de la séparation des pouvoirs,

d'autre part. Pour garantir la sécurité juridique, il faudrait toutefois annoncer à l'avance à ladite autorité les aides dépassant un certain montant. On pourrait imaginer que l'autorité de surveillance prenne position et qu'elle puisse s'adresser à un tribunal suisse si le service octroyant l'aide décide d'aller à l'encontre de l'avis émis. Cette procédure judiciaire ne pourrait pas s'appliquer aux aides accordées par l'Assemblée fédérale ou le Conseil fédéral. Dans ce cas, l'avis de l'autorité de surveillance pourrait être pris en compte dans le cadre des travaux préparatoires. En effet, si les tribunaux ne peuvent examiner les lois fédérales, l'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral n'en restent pas moins soumis aux obligations du droit international.

Une surveillance au service des intérêts économiques de la Suisse

En résumé, la Suisse, contrairement à l'UE, ne surveille pas de manière systématique la compatibilité de ses aides d'État avec le droit international et son droit constitutionnel. Garantir l'équité des dispositions en matière de concurrence – en instaurant à la fois un cadre juridique homogène et davantage de transparence – est toutefois dans l'intérêt économique du pays. Mettre en place une surveillance comparable à celle de l'UE n'empêcherait probablement pas de maintenir, sans adaptations majeures, la plupart des aides actuellement octroyées. Il serait toutefois important de prévoir une réglementation transitoire et de mettre en place ladite surveillance de manière échelonnée, secteur après secteur. Moyennant le respect de ces conditions, la mise en place de ladite surveillance selon le modèle de l'UE pourrait servir les intérêts de la Suisse.

Bibliographie

Commission européenne. State Aid Legislation

Département fédéral des affaires étrangères. Renseignements et documents explicatifs concernant l'accord institutionnel.

Herwartz C. et Koch M. (2022). «Putins Einnahmen begrenzen»: Das ist von der Leyens Fünf-Punkte-Plan für die Gaskrise. Handelsblatt (06 septembre).

Oesch M. et Burghartz N. (2018). En Suisse, les aides d'État ne sont pas soumises à la discipline du marché. La Vie économique (24 avril).

Radulescu D. et Sulger P. (2021). Covid-19 setzt auch staatliche Beihilfen ins Rampenlicht – es besteht die Gefahr von Wettbewerbsverzerrungen. NZZ (27 janvier).

Secrétariat d'Etat à l'économie. Aides d'Etat.

Roger Gschwend
Chef du secteur Droit économique international, Secrétariat d'État à l'économie (Seco), Berne

Philippe Sulger
Chef suppléant du secteur Croissance et politique de la concurrence, Secrétariat d'État à l'économie (Seco), Berne

Plus d'articles sur lavieeconomique.ch

Articles les plus lus

La politique d'endettement de la Suisse est-elle trop stricte ?

Marius Brülhart, Université de Lausanne

Les bas salaires, thème récurrent de l'agenda politique

Maxime Dénervaud, Daniel Baumberger, Seco

Les effets de la sécheresse en Afrique sur l'économie suisse

Reto Knutti, EPF Zurich

Opinions

«Si le prix de l'essence augmente fortement, on voit surgir des tensions sociales»

Entretien avec le conseiller fédéral Albert Rösti

L'homme a le pouvoir de s'adapter

Bjørn Lomborg, Copenhagen Consensus Center

«Le frein à l'endettement est dans nos gènes»

Entretien avec Sabine D'Amelio-Favez, AFF

Prochains dossiers

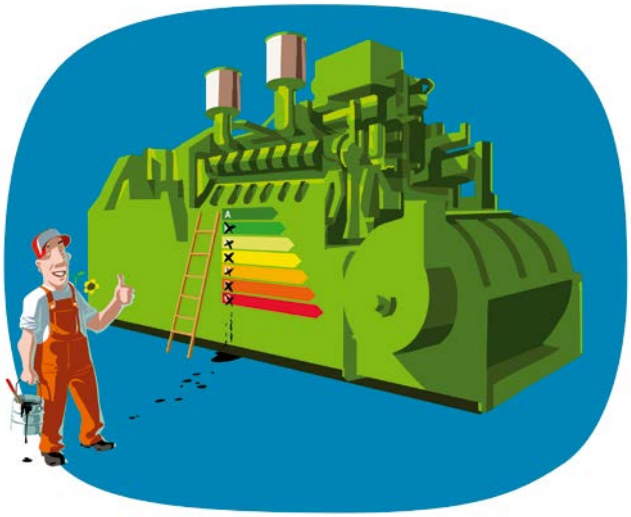

22 février 2024 (version numérique)

Une économie efficace est durable

À quoi s'intéressent les sciences économiques? À l'utilisation efficace de ressources limitées. L'économie durable fonctionne de la même manière. C'est ce que montre l'édition de février en prenant pour exemple les domaines de l'énergie et du commerce.

Si vous souhaitez être informé(e) dès la parution d'un nouveau dossier, abonnez-vous à la version numérique gratuite de La Vie économique sur lavieeconomique.ch/abonnement ou via le code QR ci-contre.

Prochaine édition papier: mars 2024

Créez ici gratuitement votre abonnement numérique:

Impressum

Publication
Secrétariat d'État à l'économie SECO, Berne

Rédaction
Rédaction en chef: Guido Barsuglia, Nicole Tesar
Rédaction: Marie-Jane Berchten, Bettina Hahnloser, Matthias Hausherr, Monika Lüthi, Virginie Parotte

Comité de rédaction
Eric Scheidegger (président), Uschi Anthamatten, Antje Baertschi, Guido Barsuglia, Patric Ilg, Eric Jakob, Cesare Ravara, Markus Spörndli, Nicole Tesar

Mise en page/impression
Jordi SA, jordibelp.ch

Illustration de couverture
michaelmeister.com

Abonnements
lavieeconomique.ch/abonnement

Contact/service aux lecteurs
Holzikofenweg 36, 3003 Berne, +41 58 462 29 39
dievolkswirtschaft@seco.admin.ch

Plus d'informations sur **lavieeconomique.ch/impressum**

ISSN 1011-386X

Ce numéro en version numérique

lavieeconomique.ch